

CONSTRUIRE ENSEMBLE

HIPPOCRATE
DEVELOPPEMENT

LA SANTÉ DE DEMAIN

Agir pour un territoire en bonne santé : Défis et horizons pour le SCoT de la Bresse bourguignonne

Accompagner le déploiement d'un urbanisme favorable à la santé



Séminaire élus du 8 juillet 2025



7 Rue de la Santé - 35000 Rennes / 57 Rue de Seine - 75006 Paris
Tél. : 02 57 67 54 14 - contact@hippocrate-developpement.fr
www.hippocrate-developpement.fr
www.linkedin.com/company/hippocrate-developpement



COFINANCÉ
PAR L'UNION
EUROPÉENNE

RÉGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTE

Objectifs et déroulé du séminaire

Présenter les objectifs
de l'étude

Sensibiliser aux concepts
pour s'en emparer

Illustrer par des exemples
pour se projeter

Vous entendre sur les enjeux qui se
posent au territoire en matière de
santé

Préparer la suite et adapter la
méthode selon les retours



15min



Contexte de
la révision du SCoT



45min



Santé, UFS, SCoT



4 x 15min



Atelier



20min



Restitution

Contexte de la révision du Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT)



Pourquoi la révision du SCoT ?

- Un premier SCoT élaboré entre 2013 et 2017
- Un bilan du SCoT réalisé en 2023
- Prescription d'un SCoT **valant PCAET** (Plan Climat Air Energie Territorial) le 30/09/24.
- Les objectifs de la révision (1/2):



Placer la **santé** des habitants au centre du SCoT en lien avec le Contrat local de santé



Encourager de nouveaux **modes d'aménagement plus sobres** en foncier, en énergie et en ressources



Encourager l'amélioration de la **mobilité** par une diversification des modes et en organisant ces pratiques et les connexions



Conforter l'**activité économique** en s'appuyant sur les atouts et ressources locales



Identifier et réinvestir les **friches** artisanales, industrielles et commerciales



Préserver la diversité **commerciale** en affinant la localisation des projets commerciaux au bénéfice des centres villes et bourgs



Renforcer l'**armature** du territoire en permettant l'émergence de nouveaux pôles de services



Pourquoi la révision du SCoT ?

- Les objectifs de la révision (2/2):



Identifier les productions d'**ENR** les plus adaptées et soutenir leur déploiement + Favoriser la **performance énergétique des bâtiments**



Protéger la **ressource en eau**, enjeu majeur des prochaines décennies



Prendre en compte les **risques** dans un contexte de **changement climatique**, afin de réduire la vulnérabilité des biens et personnes



Favoriser un développement touristique autour de l'**écotourisme**, du tourisme « doux » et de la valorisation du patrimoine



Préserver les **terres et espaces agricoles** pour soutenir le développement de la filière et développer une alimentation locale en lien avec le **Projet alimentaire territorial**



Veiller à la préservation du **cadre de vie** (paysage, entrée de ville...)

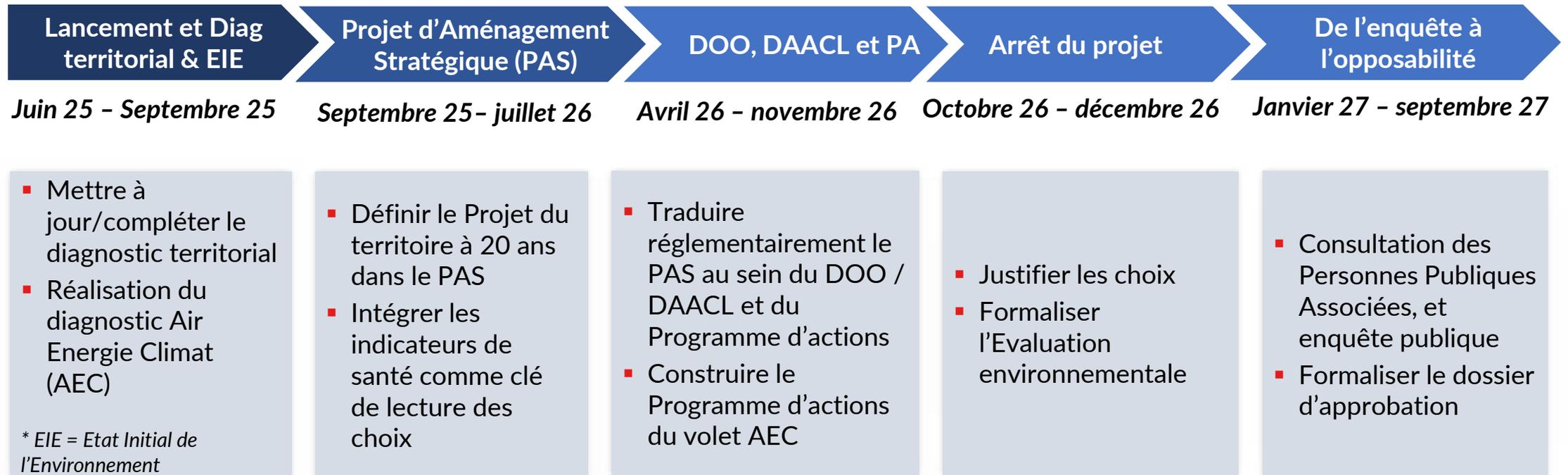


Protéger les **espaces naturels** en s'appuyant sur la trame verte et bleue

Comment va-t-elle se mettre en place ?

Le calendrier et les modalités de travail

- Le calendrier :



DOO : Document d'orientations et d'objectifs - DAACL : Document artisanal, commercial et logistique

Comment va-t-elle se mettre en place ?

Le calendrier et les modalités de travail

- Zoom sur les prochains mois :

- Un diagnostic mis à jour durant l'été – un partage et travail sur les enjeux à la rentrée
 - Un travail sur la stratégie à partir du mois d'octobre/novembre :
 - Tour Bus : 2jours de présence sur le territoire
 - Un séminaire « futurs possibles »
- >> un Projet d'Aménagement Stratégique (PAS) à finaliser avant les élections municipales de 2026

Le prestataire - Vos interlocuteurs principaux



Justine GOY
Cheffe de projet -
urbaniste



Candice RIBOT
Cheffe de projet -
Environnementaliste



Antoine LE BRETON
Santé
Spécialiste en Urbanisme
Favorable à la Santé



Sommaire – Séminaire santé

Séquence 1

- 1) L'état de santé et l'offre de soins de la population en Bresse
- 2) Agir sur la santé par **ses déterminants**
- 3) **Les politiques publiques** : un levier nécessaire pour agir sur la santé
- 4) Une méthode : l'**Urbanisme favorable à la santé**
- 5) Le **SCoT** : une dimension stratégique et transversale pour faire de la Santé

Séquence 2

- 6) Lancer votre démarche Santé au sein du SCoT (Ateliers – temps d'échange)



1

L'état de santé de la population et l'offre de soins en Bresse





L'état de santé de la population & offre de soins

Les sources de données

icône médiation santé

REALISATION DE DIAGNOSTICS TERRITORIAUX DANS LE CADRE DE RENOUVELLEMENT DE CLS ARS BOURGOGNE FRANCHE COMTE

Données quantitatives et descriptives
Syndicat Mixte de la Bresse Bourguignonne

Mme Emmanuelle ROBERT
Version finale
09/02/24

Pays de la Bresse Bourguignonne

100 av. Jean de La Fontaine - 70100 BRESLE
Tél : 03 84 51 75 00
www.pays-bresse-bourgogne.fr

icône médiation santé

Diagnostic territorial de santé – CLS
Syndicat Mixte de la Bresse Bourguignonne

Diagnostic qualitatif

Mme Emmanuelle ROBERT
Janvier 2024

100 av. Jean de La Fontaine - 70100 BRESLE
Tél : 03 84 51 75 00
www.pays-bresse-bourgogne.fr

icône médiation santé

DIAGNOSTIC TERRITORIAL DE SANTE
CLS DE LA BRESSE BOURGIGNONNE

Synthèse générale

Mme Emmanuelle ROBERT
Janvier 2024

100 av. Jean de La Fontaine - 70100 BRESLE
Tél : 03 84 51 75 00
www.pays-bresse-bourgogne.fr

Trame d'un projet de santé de CPTS
Le format du projet de santé est défini par chaque ARS.

Projet de santé établi en date du : 09/06/2023

Structure juridique porteuse du projet de la CPTS :

Nom de la CPTS :	Communauté Professionnelle Territoriale de Santé de la Bresse bourguignonne (CPTS)
Nom de l'association (SIREN) :	Santé Bresse bourguignonne
N° SIRET :	814 262 308 00033
Coordonnées de l'association	Adresse postale : CENTRE HOSPITALIER DE L'OHARRE 100 AV YVEMAÏS PONT 71500 L'OHARRE
	Téléphone : Coordonnée : 06 07 50 80 52
	email : cps_bresse@orange.fr
	email : cps_bresse@orange.fr
Représentant légal de l'association :	Présidente : CHRISTEL AUSTIC, médecin généraliste, 09 25 87 67 42, christel.austic@orange.fr
Coordinateur de la CPTS :	JEANNE ALAIS
Description de l'organisation de la gouvernance du projet :	Appui : Présidence : Austic CHRISTEL, médecin généraliste Vice-présidence : Valentin LACRESSE, ingénieur Biochimie Secrétariat généraliste : Anne BOISSEL, ingénierie ADALIS

1) L'association est la structure juridique unique des CPTS depuis l'interdiction du 22 mai 2021
2) A cet instant, que les étapes doivent être mis à jour.

TRAME D'UN PROJET DE SANTE | Mars 2022 | 1

+ quelques données mises à jour

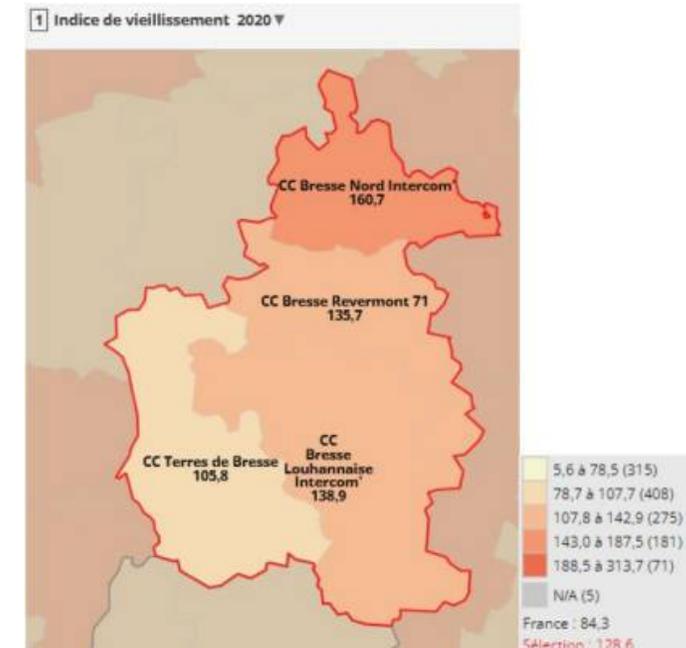
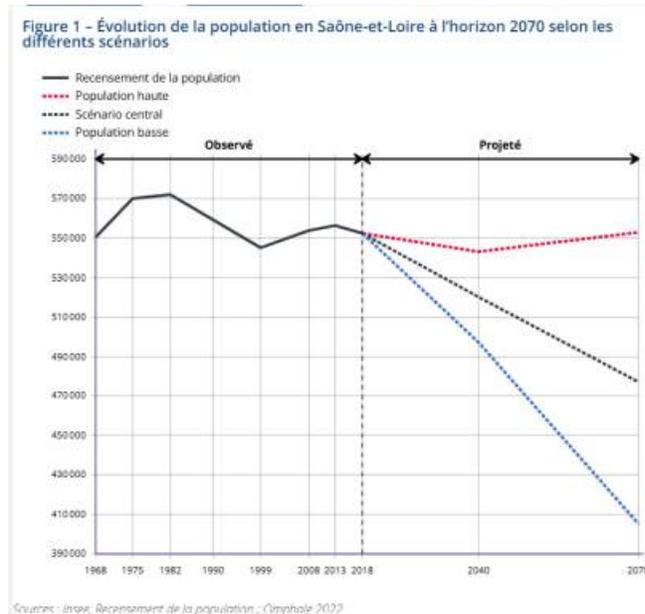




L'état de santé de la population & offre de soins

Une population stable marquée par un vieillissement important

- Population du territoire **stable** entre 2014 et 2020 (+ 202 habitants) : solde migratoire positif (+0,47%) compensant le solde naturel (-0,42%)
- Territoire marqué par une **population âgée** : 34,6 %% de la population a plus de 65 ans (contre 26,5 % en France)



- **Viellissement de la population**, un phénomène qui progresse : l'indice de vieillissement a considérablement augmenté, notamment au Nord du territoire
- Les projections démographiques envisagent une **baisse de la population** au sein du département de la Saône et Loire

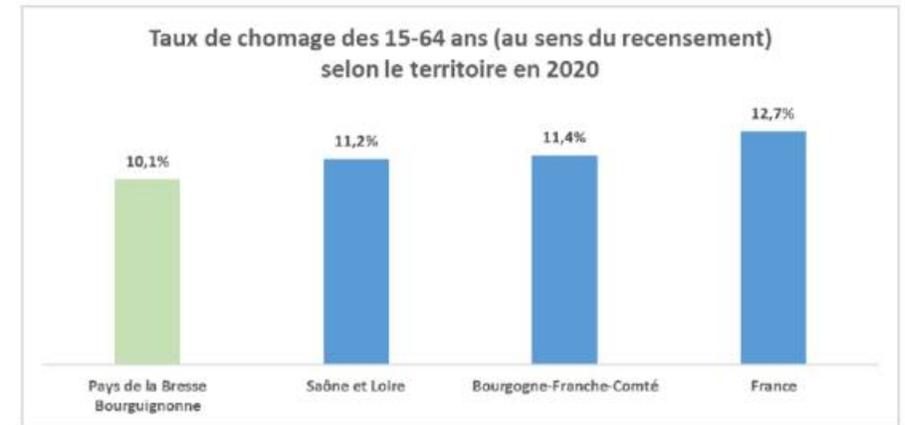




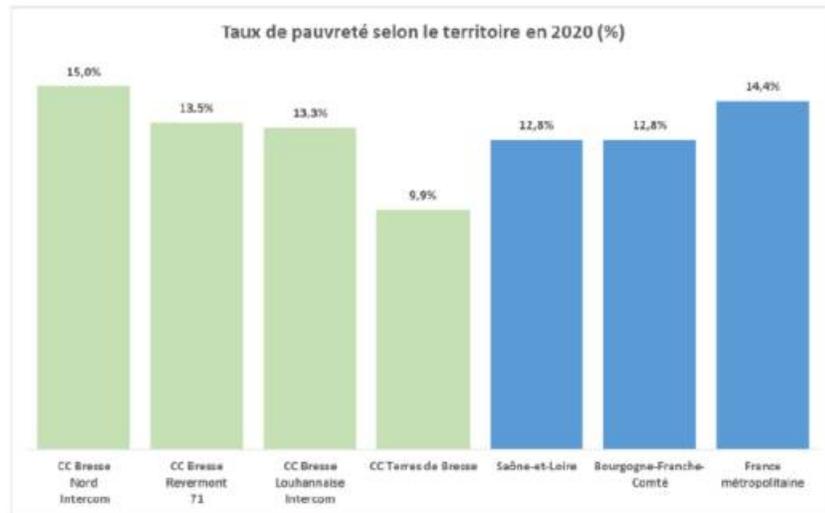
L'état de santé de la population

Des indicateurs socio-économiques plutôt favorables avec quelques disparités

- La moitié de la population n'a pas **d'activité professionnelle** (retraités et personnes sans activité : **47,6%**)
- **Taux de chômage** (2020) des personnes de 15-64 ans est de **10,1 %**
- **Taux de pauvreté** (2020) sur le territoire étudié varie de **9,9 %** à **15 %**

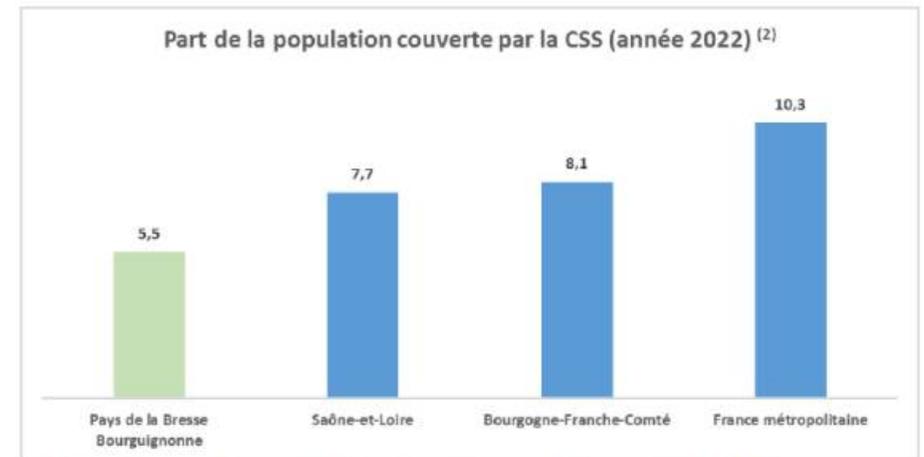


Source : INSEE Données locales



Source : Observatoire des territoires

- Taux Complémentaire Santé Solidaire (CSS) (2022) **faible**



Source : Rézone CPTS. rapport aéré en liane le 1^{er} septembre 2023





L'état de santé de la population

Des indicateurs de santé défavorables

Espérance de vie globalement **inférieure** aux moyennes nationales

- Hommes : entre 77,7 et 79,5 ans selon les intercommunalités (France : 79,4 ans)
- Femmes : entre 83,6 et 86,1 ans (France : 85,5 ans)

Surmortalité **persistante**, écho à l'âge du territoire

- Taux de mortalité générale : jusqu'à **1006 décès** pour 100 000 habitants (France : 941)
- Décès avant 65 ans : **14,4 %** des décès annuels (France : 17,4 %)
- Décès évitables : **17,1 %** des décès annuels sont évitables (France : 19,1 %)

Forte exposition aux facteurs de risque : alcool et tabac

- **Alcool** : jusqu'à **21 %** des décès (France : 9 %)
- **Tabac** : jusqu'à **24,3 %** des décès (France : 12,2 %)

Mortalité par maladies chroniques :

- **Cancers** : jusqu'à **27,5 %** des décès (France : 27,7 %)
- **Maladies de l'appareil circulatoire** : jusqu'à **28,6 %** des décès (France : 24,5 %)
- **Maladies respiratoires** : taux de mortalité jusqu'à **70,1 pour 100 000 hab.** (France : 64)

Prévalence élevée des **maladies chroniques (ALD)**

En 2024, **27,8 %** des habitants ont une **Affection Longue Durée (ALD)** (France : 24,8 %);

Proportions proches ou supérieures aux moyennes nationales pour :

- **Diabète** : **7,3 %** (France : 5,6 %)
- **Tumeurs** : **4,6 %** (France : 3,8 %)
- **Maladies coronaires** : **3,1 %** (France : 2,4 %)





L'état de santé de la population

Prévention : un bon niveau de dépistage des cancers

Dépistage Cancers : Sein

Rapport entre la part des femmes de 50 à 74 ans participant au dépistage (organisé ou individuel) du cancer du sein (au moins un remboursement pour les actes CCAM ciblés) et le nombre de femmes entre 50 et 74 ans

Commune(s) neutralisée(s) : Vérissey

Taux de commune(s) neutralisée(s) : 1.1 %

Territoire	Taux			Différence territoire et		
	Dép.	Rég.	Fr.	Dép.	Rég.	Fr.
67.2% 8 149 pat.	66.3%	64.7%	62.9%	0.9	2.5	4.3

source DCIR/SNDS/SNIIRAM (Année 2024)

Dépistage Cancers : Colorectal

Rapport entre la part des patients consommateurs de 50 à 74 ans pour lesquels un dépistage du CCR a été réalisé au cours des 2 dernières années (1 remboursement des actes CCAM ciblés) et la population consommatrice de 50 à 74 ans n'ayant pas eu de coloscopie dans les 5 dernières années en ville ou en consultation externe à l'hôpital (FIDES) ou dans les 4 dernières années à l'hôpital (historique disponible PMSI)

Commune(s) neutralisée(s) : Beauvernois, La Frette, Saint-André-en-Bresse, Vérissey

Taux de commune(s) neutralisée(s) : 4.5 %

Territoire	Taux			Différence territoire et		
	Dép.	Rég.	Fr.	Dép.	Rég.	Fr.
38.2%	38.2%	37.4%	33.6%	0	0.8	4.6

Dépistage Cancers : Col de l'utérus

Rapport entre la part des femmes de 25 à 30 ans ayant bénéficié d'une cytologie au cours des 3 dernières années + part des femmes de 30 à 65 ans ayant bénéficié d'un test HPV au cours des 5 dernières années et le nombre de femmes entre 25 et 65 ans

Commune(s) neutralisée(s) : Le Planois, Vérissey

Taux de commune(s) neutralisée(s) : 2.3 %

Territoire	Taux			Différence territoire et		
	Dép.	Rég.	Fr.	Dép.	Rég.	Fr.
56.9% 9 245 pat.	56.4%	55.9%	52.1%	0.5	1	4.8

source DCIR/SNDS/SNIIRAM (Année 2024)

Vaccination contre la grippe saisonnière

Rapport entre la population consommatrice des 65 ans et plus vaccinés contre la grippe saisonnière (au moins un remboursement pour les médicaments ou prestations relatifs au vaccin antigrippal) et la population de plus de 65 ans

Commune(s) neutralisée(s) : Vérissey

Taux de commune(s) neutralisée(s) : 1.1 %

Territoire	Taux			Différence territoire et		
	Dép.	Rég.	Fr.	Dép.	Rég.	Fr.
49.5% 9 516 pat.	51.9%	51.1%	52%	-2.4	-1.6	-2.5

source DCIR/SNDS/SNIIRAM (Période du 01/04/2024 au 31/12/2024)





L'offre de soins

L'accès aux soins : une (nouvelle) logique d'organisation

- Face au principe de libre installation, les collectivités ont peu de leviers pour influencer et réguler sur l'offre de soins libérale.
- Des solutions pour faciliter existent :
 - Accompagner l'installation, identifier des locaux, financer des travaux d'aménagement, intégrer la santé dans les opérations d'aménagement.
 - Privilégier les équipes pluriprofessionnelles, soutenir des projets de santé assurant une offre de soin accessible pour tous, s'inscrivant dans des parcours de soins adaptés en assurant la connaissance des différentes ressources du territoire.
 - Intégrer les démarches de construction des CPTS : Communautés Professionnelles Territoriales de Santé





L'offre de soins

La CPTS : organe maître de l'organisation des soins (1/2)

Missions socles :

- Améliorer l'accès aux soins en Bresse bourguignonne
- Organiser des parcours pluri-professionnels des soins
- Développer des actions territoriales de prévention
- Élaborer les protocoles de gestion de crises sanitaires exceptionnelles

Mission complémentaire

- Favoriser de nouvelles installations en Bresse bourguignonne



Le territoire de la CPTS 2B dépend de 5 Communautés de Communes

- Bresse Louhannaise Intercom' présidée par Anthony VADOT ;
- Terres de Bresse présidée par Stéphane GROS ;
- Bresse Revermont 71 présidée par Didier FICHET ;
- Bresse Nord Intercom présidée par Régis GIRARDEAU ;
- Saône Doubs Bresse présidée par Brigitte BEAL ;





L'offre de soins

La CPTS : organe maître de l'organisation des soins (2/2)

Missions socles :

- Améliorer l'accès aux soins
- Permettre l'organisation et la coordination des parcours pluriprofessionnels autour du patient
- Développer des actions territoriales de prévention
- Développer une réponse aux crises sanitaires graves

Missions complémentaires

- Développer la qualité et la pertinence des soins
- Accompagner, soutenir, mettre en réseau les professionnels de santé



Brienne, Cuisery, L'Abergement-de-Cuisery, La Genête, Loisy, Ormes, Ratenelle, Romenay, Simandre





L'offre de soins

L'accès à la médecine générale, la porte d'entrée vers les soins

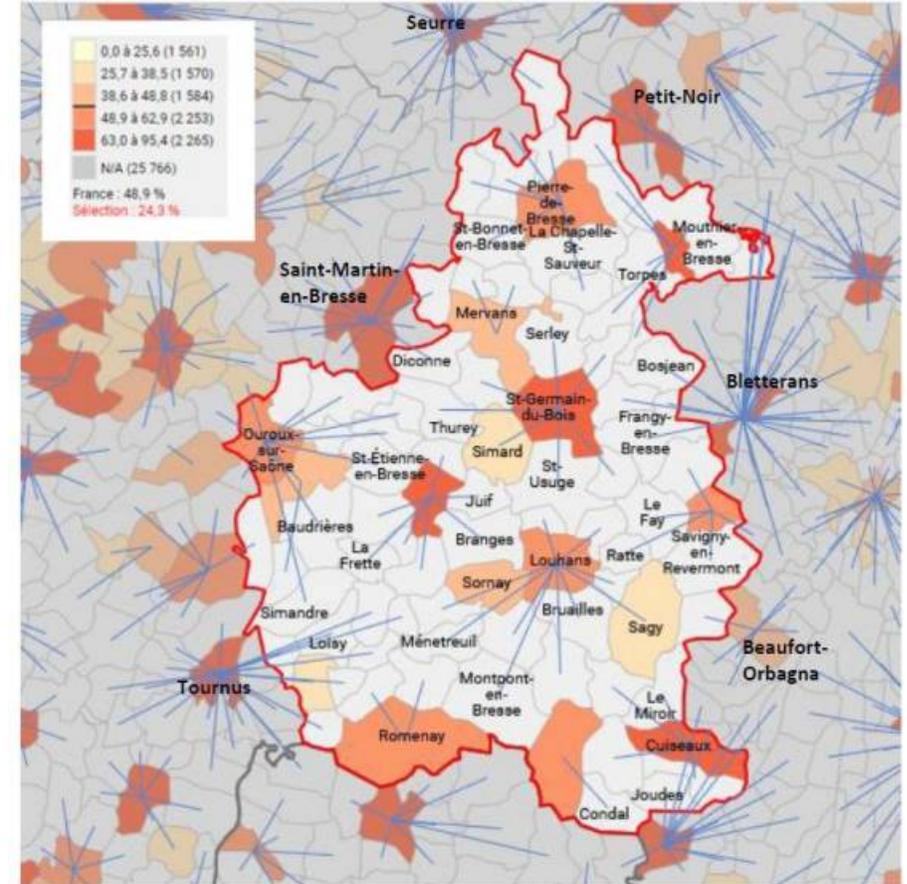
- Part importante de la population sans Médecin Traitant

	17 ans et plus sans médecin traitant en % (nb)*	17 ans et plus sans médecin traitant et en ALD en % (nb)**	70 ans et plus sans médecin traitant en % (nb)***
S2B	12,9 % (6 861)	2,7% (805)	10% (870)
Saône-et-Loire	12,2%	1,7%	7,1%
Bourgogne-Franche-Comte	10,4%	1,3%	5,5%
France métropolitaine	11,5%	1,2%	5,7%

Source : Rezone CPTS (* : 14,6% des communes neutralisées ; ** : 67,4% des communes neutralisées ; *** : 66,3% des communes neutralisées)

- Totalité du territoire situé dans une zone caractérisée par **une insuffisance ou une fragilité de l'offre médicale** (Zonage ARS ZIP ou ZAC)
- Des pôles d'attraction en médecine générale : **Louhans, St Germain du Bois, Ouroux sur Saône, Pierre de Bresse, Montret.**
- D'importantes fuites de patients** vers ces communes pour une consommation de soins en médecine générale.

- 1 Pôles d'attraction des médecins généralistes 2022 ▼
- 2 Consommation intra-communale généralistes (%) 2022 ▼



Source : Cartosanté



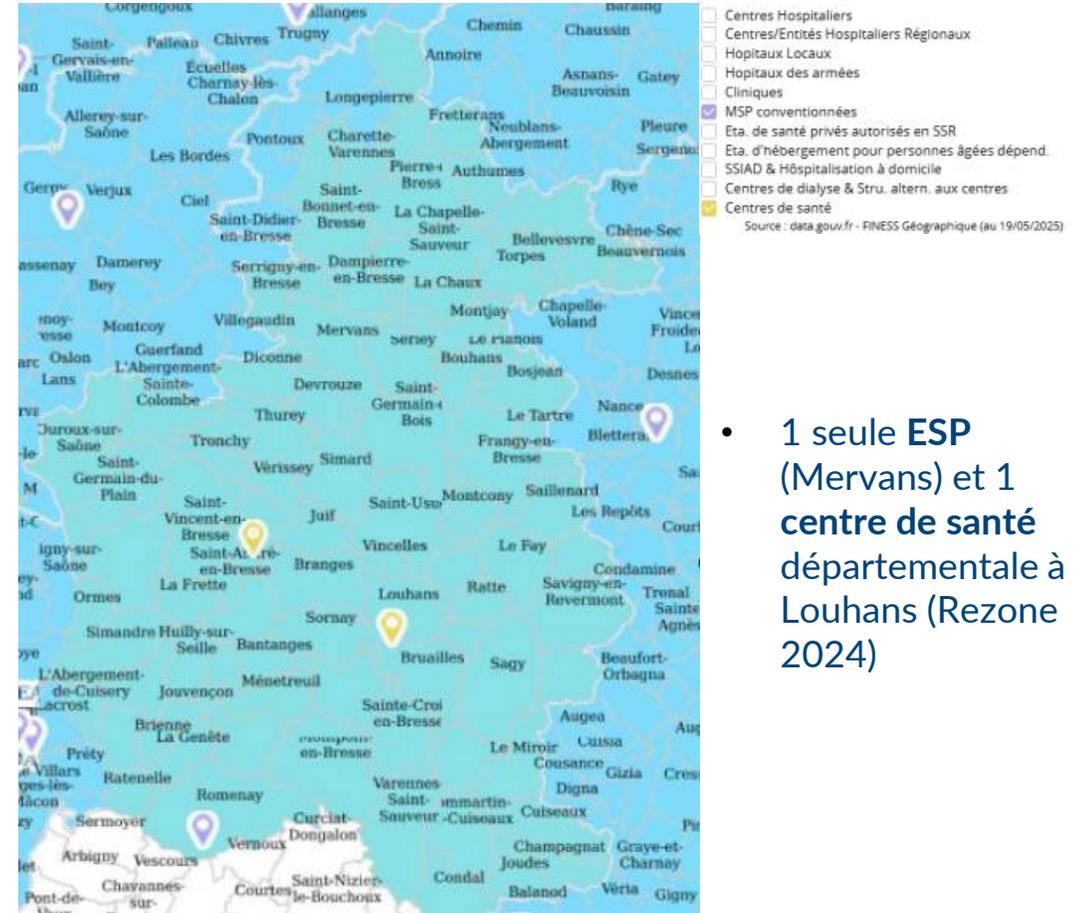
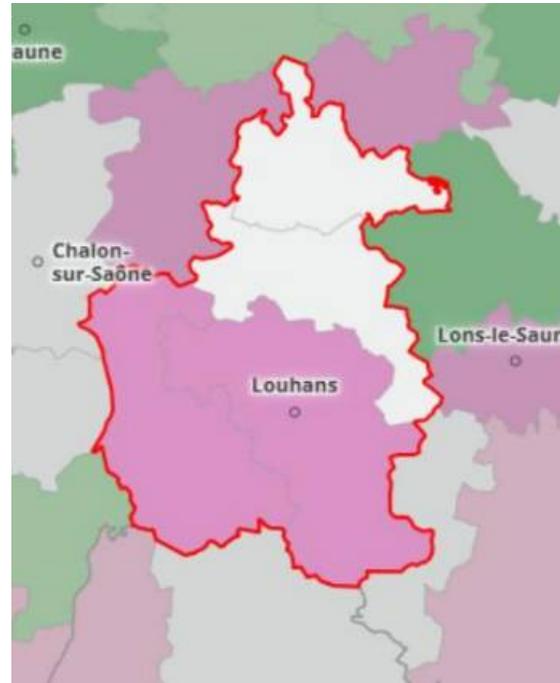
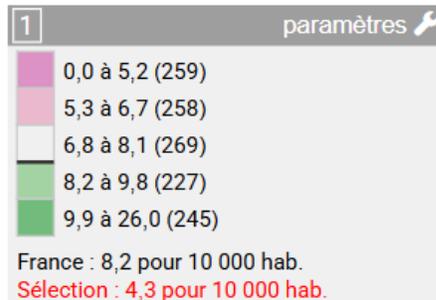


L'offre de soins

L'accès à la médecine générale, la porte d'entrée vers les soins

- Densité médicale faible sur le territoire (sous la moyenne nationale)
- En 2024, 29 médecins généralistes sur le territoire dont
 - 9 ayant plus de 60 ans (31 %)
 - 7 ayant plus de 65 ans (24 %)

→ Des départs à la retraite à prévoir



- 1 seule ESP (Mervans) et 1 centre de santé départementale à Louhans (Rezone 2024)





L'offre de soins

L'offre en établissements sanitaires et médico-sociaux



- Territoire du Pays de la Bresse bourguignonne couvert par le **GHT Saône-et-Loire-Bresse-Morvan**
- **2 établissements de santé sont présents sur le territoire à Louhans :**
Le Centre Hospitalier de la Bresse Louhannaise et la Clinique Le Gouz (établissement privé de santé mentale)
- **12 EHPAD (939 places).**
2 établissements proposent un accueil de jour spécifique Alzheimer (EHPAD de Mervans et EHPAD de Louhans) et 4 établissements de l'hébergement temporaire (EHPAD de Mervans, Frontenaud, Cuisery et Basse Maconnière de Louhans).
- **2 services de soins infirmiers à domicile (SSIAD) :**
A Louhans, SSIAD du Centre hospitalier doté de 79 places personnes âgées, 6 places personnes handicapées et 10 places d'ESA (Equipe Spécialisée Alzheimer)
A Mervans, SSIAD doté de 79 places personnes âgées, 7 places personnes handicapées et 10 places d'ESA.

- Centres Hospitaliers
- Centres/Entités Hospitaliers Régionaux
- Hopitaux Locaux
- Hopitaux des armées
- Cliniques
- MSP conventionnées
- Eta. de santé privés autorisés en SSR
- Eta. d'hébergement pour personnes âgées dépend.
- SSIAD & Hôpitalisation à domicile
- Centres de dialyse & Stru. altern. aux centres
- Centres de santé

Source : data.gouv.fr - FINESS Géographique (au 19/05/2025)



A retenir

Un territoire qui vieillit, sujet aux maladies chroniques avec une offre et un accès aux soins sous tension



2

Agir sur la santé par ses déterminants



Agir sur la santé par ses déterminants

15 %

La contribution du système de soins
à notre santé



La Santé



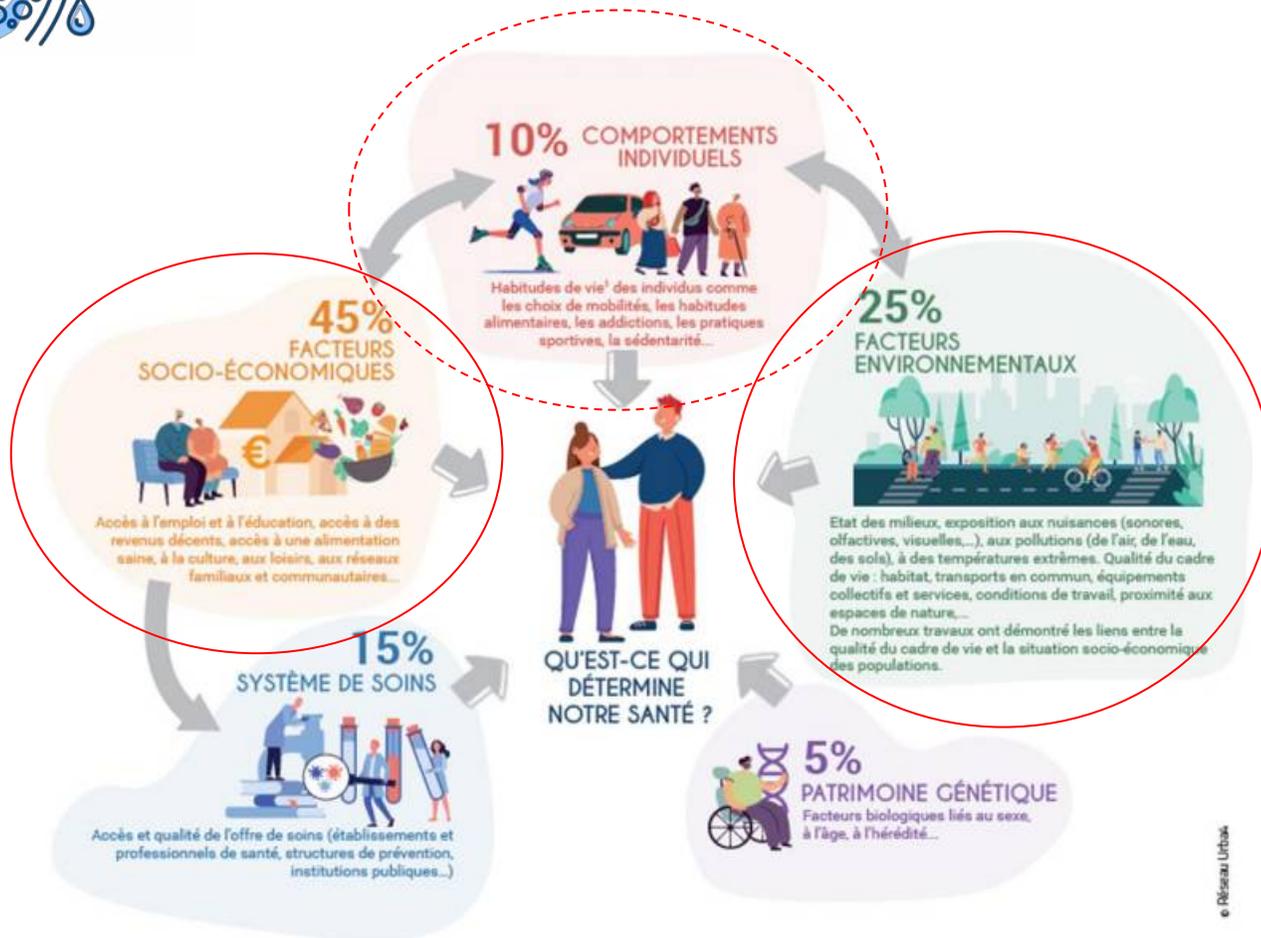
**Organisation
mondiale de la Santé**

« La santé est un état de complet bien-être physique, mental, social et ne consiste pas seulement en une absence de maladie ou d'infirmité »





Agir sur la santé par ses déterminants



- L'environnement, les modes de vie et les facteurs socio-économiques influencent notre état de santé à hauteur de **70 % (80%)**.
- Pour améliorer la santé d'une population, il est essentiel **d'agir sur ces facteurs**.
- Ces éléments, appelés **déterminants de santé**, jouent un rôle central dans notre bien-être.

Sources : Représentation de Lalonde / Synthèse des travaux Barton et al., 2015 ; OMS, 2010 ; Cantoreggi N, et al. 2010- Pondération des déterminants de la santé en Suisse, université de Genève ; Los Angeles County Department of Public Health, 2013 : How Social and Economic Factors Affect Health





Agir sur la santé par ses déterminants

La santé : un cadre de vie



Source : Bidonville de Bombay

La preuve par l'image

Source : Ecoquartier de Borne - Grenoble



Il y a un Intérêt à agir sur la santé par la modification du cadre de vie !





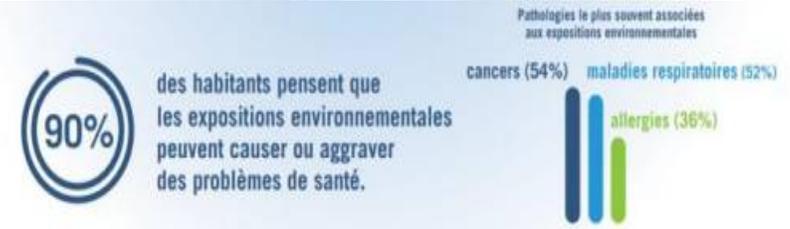
Agir sur la santé par ses déterminants

La santé : une préoccupation des habitants



Pour la population la santé environnement c'est...

Prise de conscience, Être acteur, Air, Environnement, Alimentation, Pollution, Prévention protection, Santé, bien-être, Maladies, cancers, Ecologie, Agir, changer, Information, Pesticides, Action politique, Recherche, développement durable, Bienfaits de la nature, Destruction, Sujet important, Inquiétude, Dégradation, Lutter, améliorer, Avenir, héritage, enfants, Être acteur, Air, Environnement, Alimentation.





Agir sur la santé par ses déterminants

Santé et espaces verts

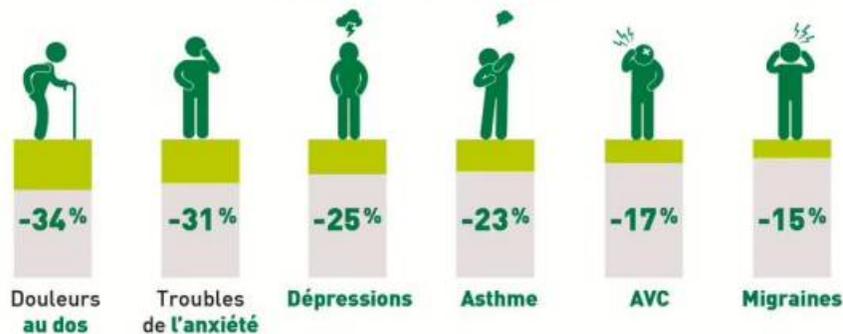
DES ESPACES VERTS POUR VIVRE MIEUX ET PLUS LONGTEMPS

RAJEUNIR...

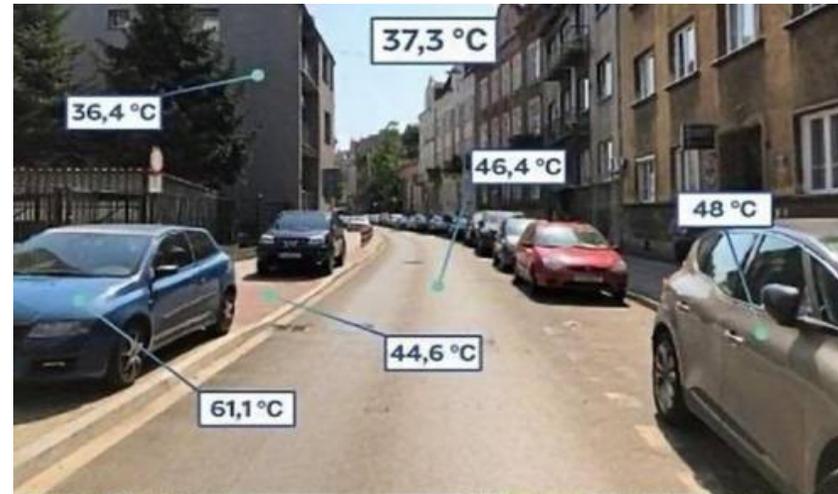


...ET PRÉVENIR

VIVRE À PROXIMITÉ D'UN ESPACE VERT RÉDUIT LA PRÉVALENCE DE NOMBREUSES MALADIES*



*Taux de prévalence des maladies pour 1 000 néerlandais vivant dans un environnement avec 10 % versus 90 % d'espaces verts (densité dans un rayon d'1 à 3 km de leur habitation)



Canicule 2022 dans la Drôme

- 118 décès en excès
- +29% de décès

Source : Bulletin de santé Publique Eté 2022 - SPF





Agir sur la santé par ses déterminants

Végétaliser : oui mais...



Lyon en 2011 dans le nouveau quartier de la Confluence : 980 bouleaux. Depuis, la ville de Lyon les remplace progressivement.



Le retour du moustique tigre en Drôme et en Ardèche

Du 1er mai au 30 novembre, l'État renforce la surveillance du moustique tigre et vous engage à lutter contre la prolifération de cet insecte vecteur de maladies.

Drôme

De Pierre-Jean Plusy

Mardi 3 mai 2023 à 3:28

Par France Bleu Drôme Ardèche





Agir sur la santé par ses déterminants

Le logement

Problèmes de santé déclarés par les personnes rencontrées

Problèmes de santé décrits	Nombre d'occurrence
Troubles anxio-dépressifs	22
Troubles du sommeil	20
Respiratoires	18
Ostéo-articulaires	8
Dermatologiques	6
Cardio-vasculaires	4
Pathologies chroniques*	4
Cancer	3
Saturnisme	2
Psychiatriques	2
Handicap**	2
Addiction (alcool)	2

* Diabète (2), parkinson et polyarthrite rhumatoïde ** Myasthénie congénitale et énucléation d'un œil

ÉTUDE QUALISURV-HABITAT 2013-2014 : EFFETS DES CONDITIONS DE LOGEMENT DÉGRADÉES SUR LA SANTÉ (32 Ménages)

Santé Publique France

La Précarité Énergétique

- Surmortalité de 8% à 20% (hiver rude) par rapport au reste de l'année
- Maladies
 - Bronchite chronique **22%** contre 10%
 - Arthrose **32%** contre 28%
 - Anxiété / Dépression **41%** contre 29%
 - Migraines **48 %** contre 32%

Source : Ledésert B. - Liens entre précarité énergétique et santé : analyse conjointe des enquêtes réalisées dans l'Hérault et le Douaisis – Creai-ORS – Novembre 2013

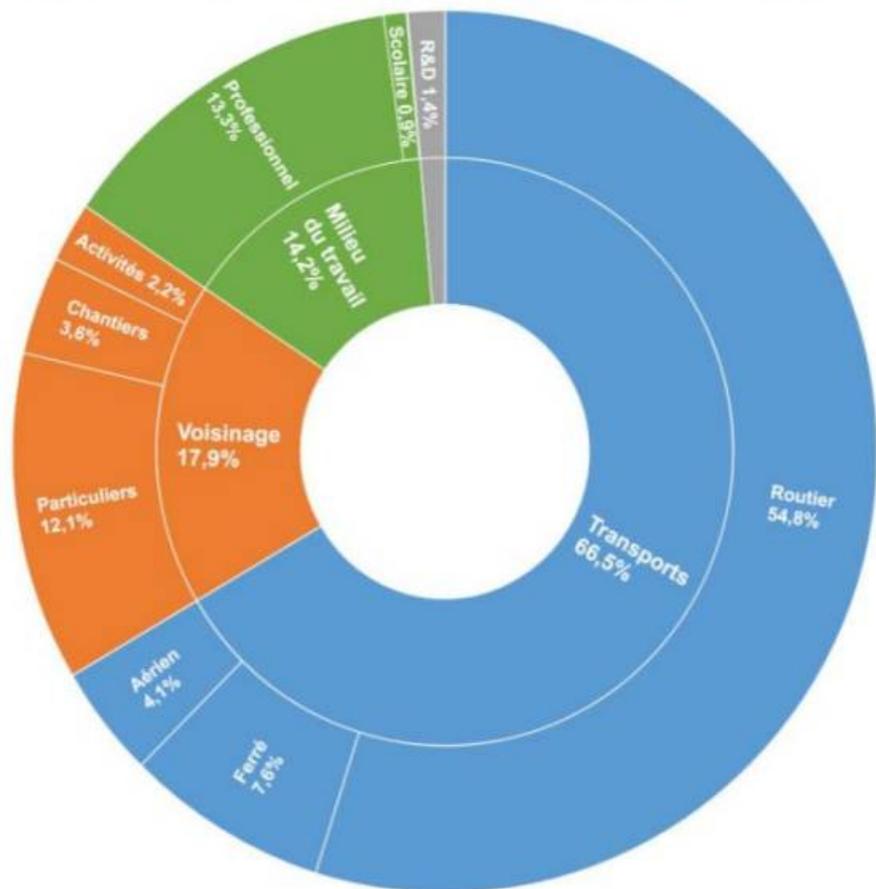




Agir sur la santé par ses déterminants

Le bruit

Les contributions des différentes sources



Des estimations indiquent que le bruit concourt chaque année à la perte de plus d'un million d'année de vie en bonne santé (indicateur DALY de l'OMS), qui se traduit par :

- 587 000 années perdues pour cause de gêne ;
- 903 000 années perdues à cause des perturbations du sommeil ;
- 61 000 années perdues pour cause de crise cardiaque ;
- 45 000 années perdues pour cause de trouble de l'apprentissage.

Le bruit extérieur est perçu comme une intrusion dans le cercle privé qu'est un logement, il est donc un voleur d'intimité bouleversant la vie des personnes gênées tout en entraînant des effets sur la santé (stress, fatigue, etc.).

Source 1 : La charge de morbidité imputable au bruit ambiant – 30 Mars 2011 – OMS

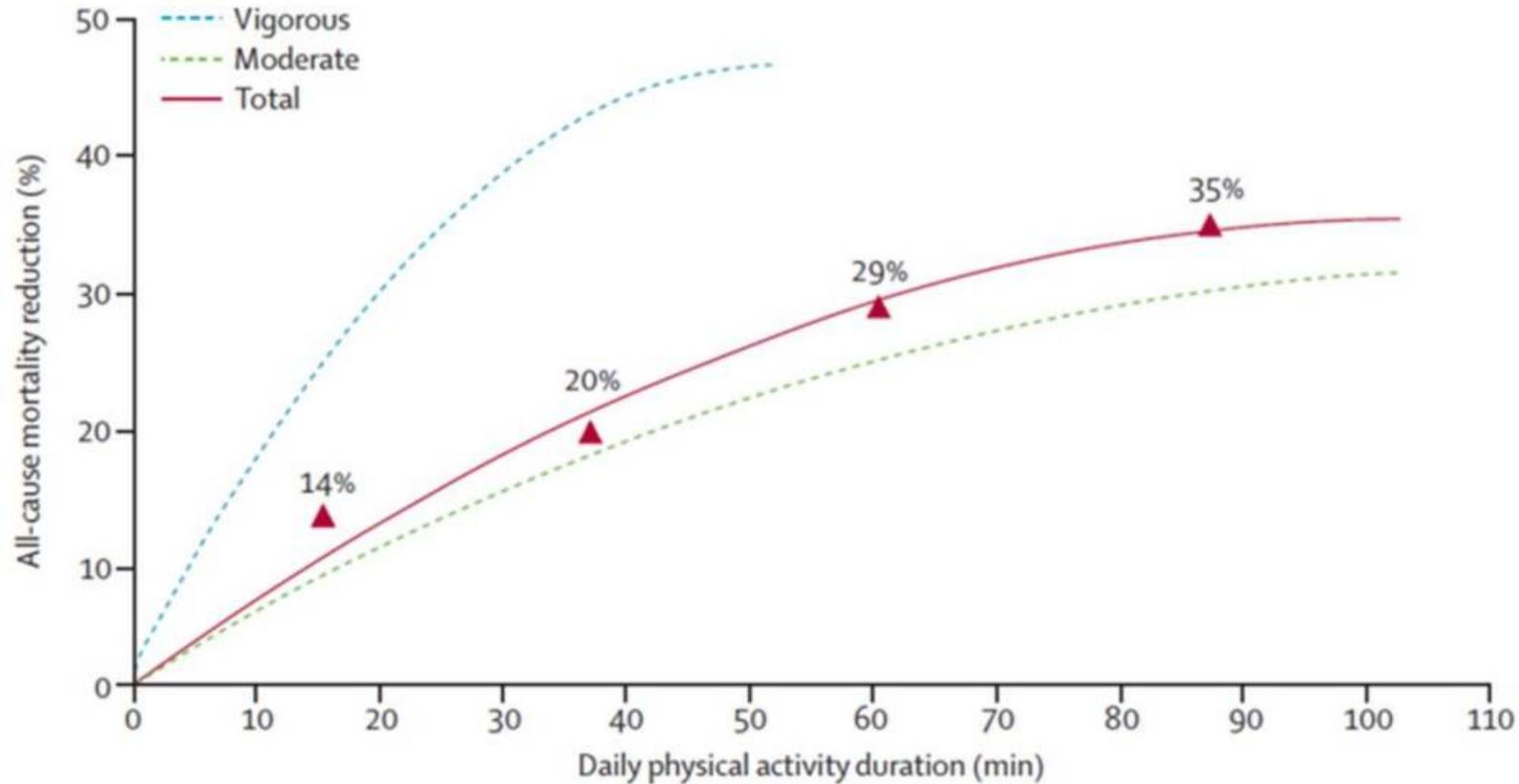
Source 1 : Le coût social du bruit – ADEME & Conseil National du Bruit - 2016





Agir sur la santé par ses déterminants

La mobilité



15 minutes d'activité physique par jour réduit la mortalité de 14 %

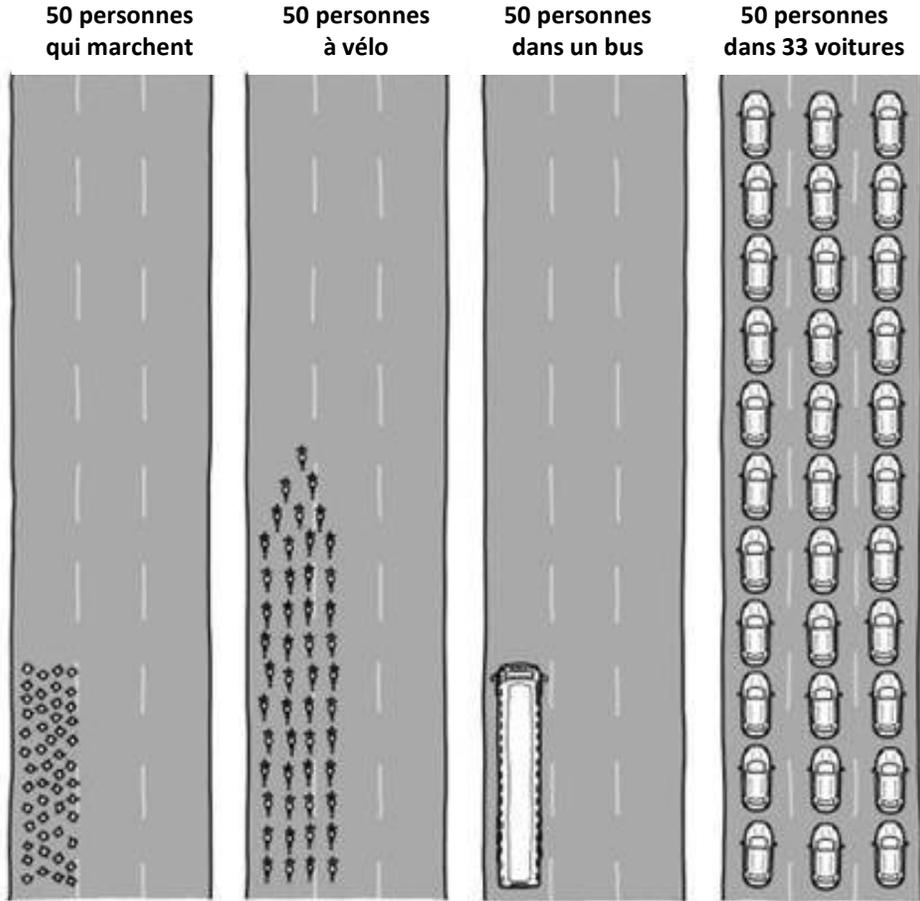
D'après When et Coll. – Lancet 2011





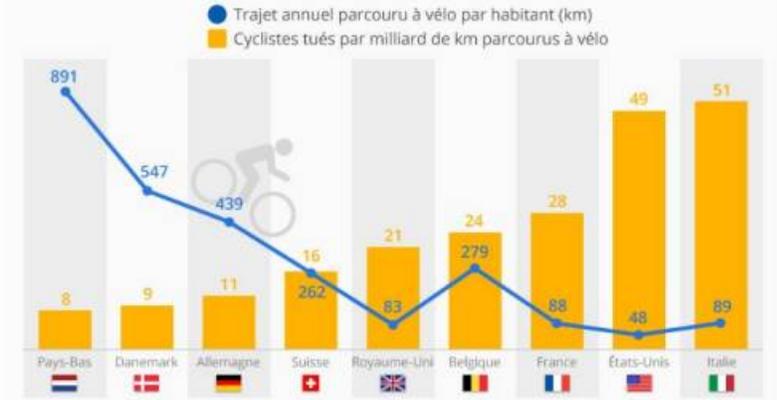
Agir sur la santé par ses déterminants

La mobilité... et les co-bénéfices

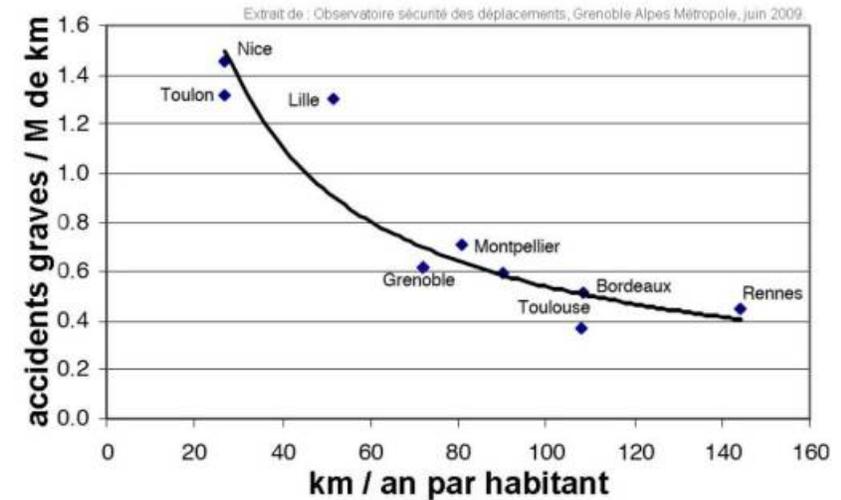


Plus de cyclistes, moins d'accidents mortels

Pratique du vélo et risque associé dans une sélection de pays de l'OCDE*



* moyennes réalisées à partir de données récoltées sur la période 2008-2015. Source : OCDE. statista

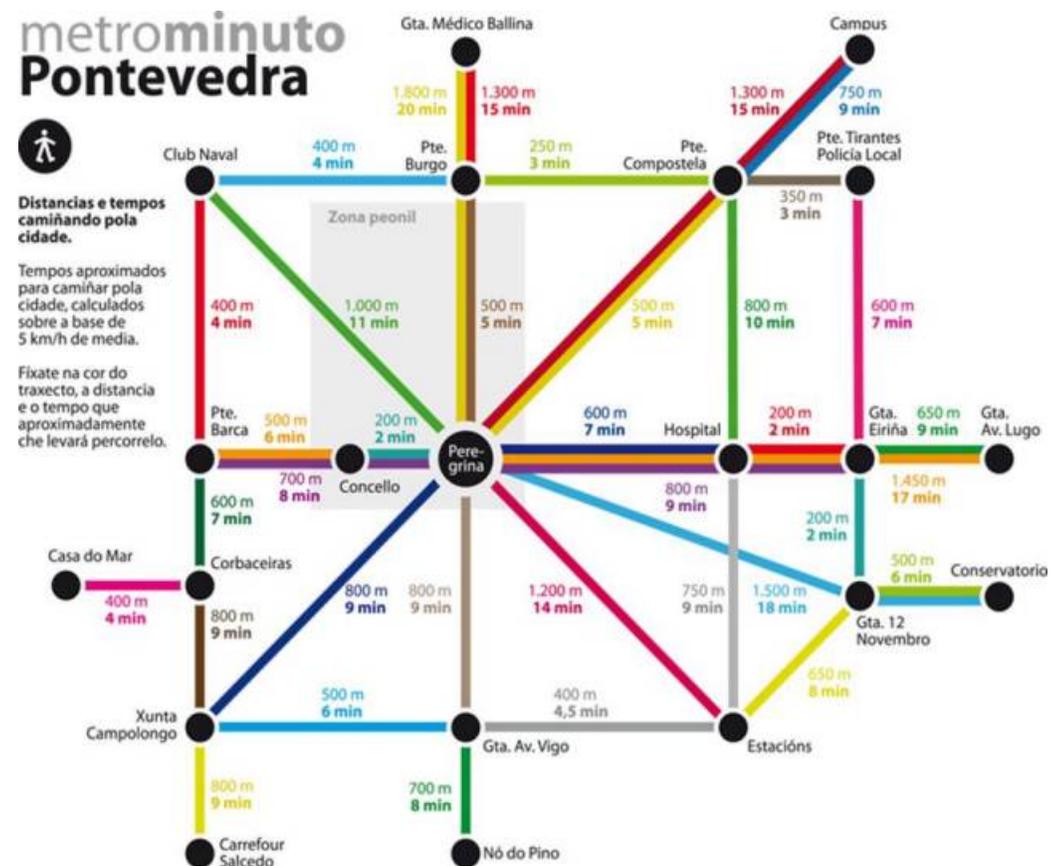




Agir sur la santé par ses déterminants

La mobilité... sans oublier la marche

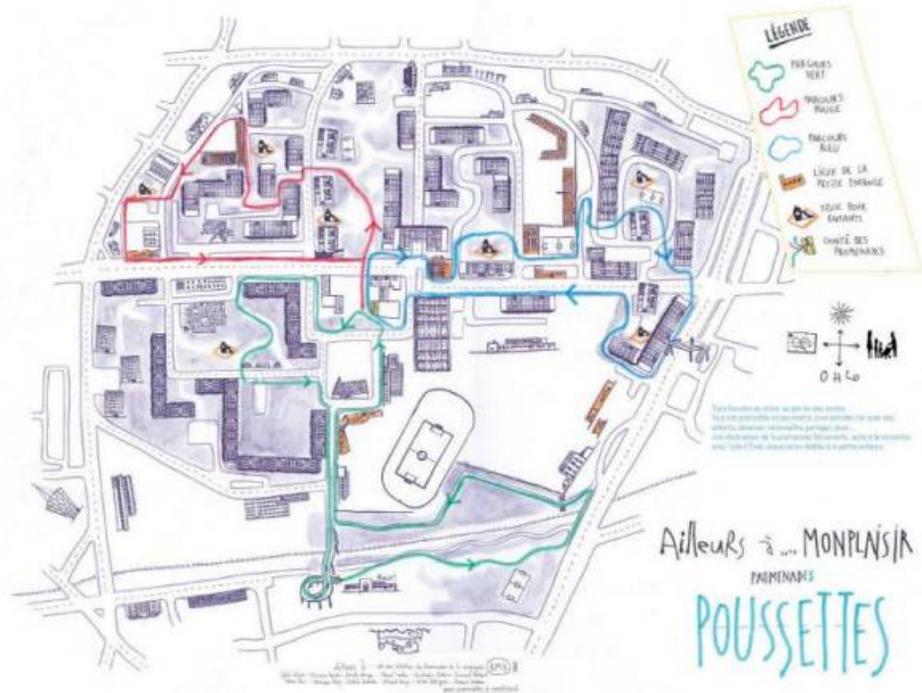
Dès 75 ans, l'absence de lieux pour s'asseoir constitue un frein à la mobilité des seniors.



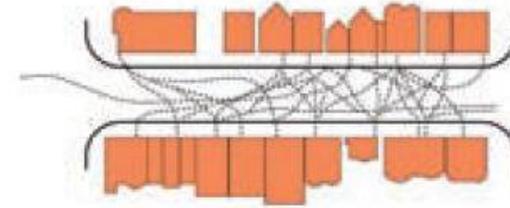


Agir sur la santé par ses déterminants

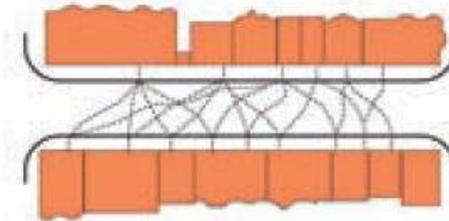
Favoriser le bien-être social



Circulation légère
3,0 amis par personne
6,3 connaissances



Circulation modérée
1,3 amis par personne
4,1 connaissances



Circulation intense
0,9 amis par personne
3,1 connaissances

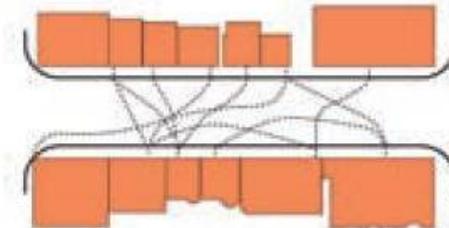


Figure 4. Les flux du trafic piétonnier en fonction de la circulation automobile



3

Les politiques publiques :
un levier nécessaire pour
agir sur la santé



Les politiques publiques : un levier nécessaire pour agir sur la santé



La promotion de la santé va bien au-delà des simples soins de santé

Communes et santé : un paradoxe

Des compétences légales limitées essentiellement liées à l'hygiène:

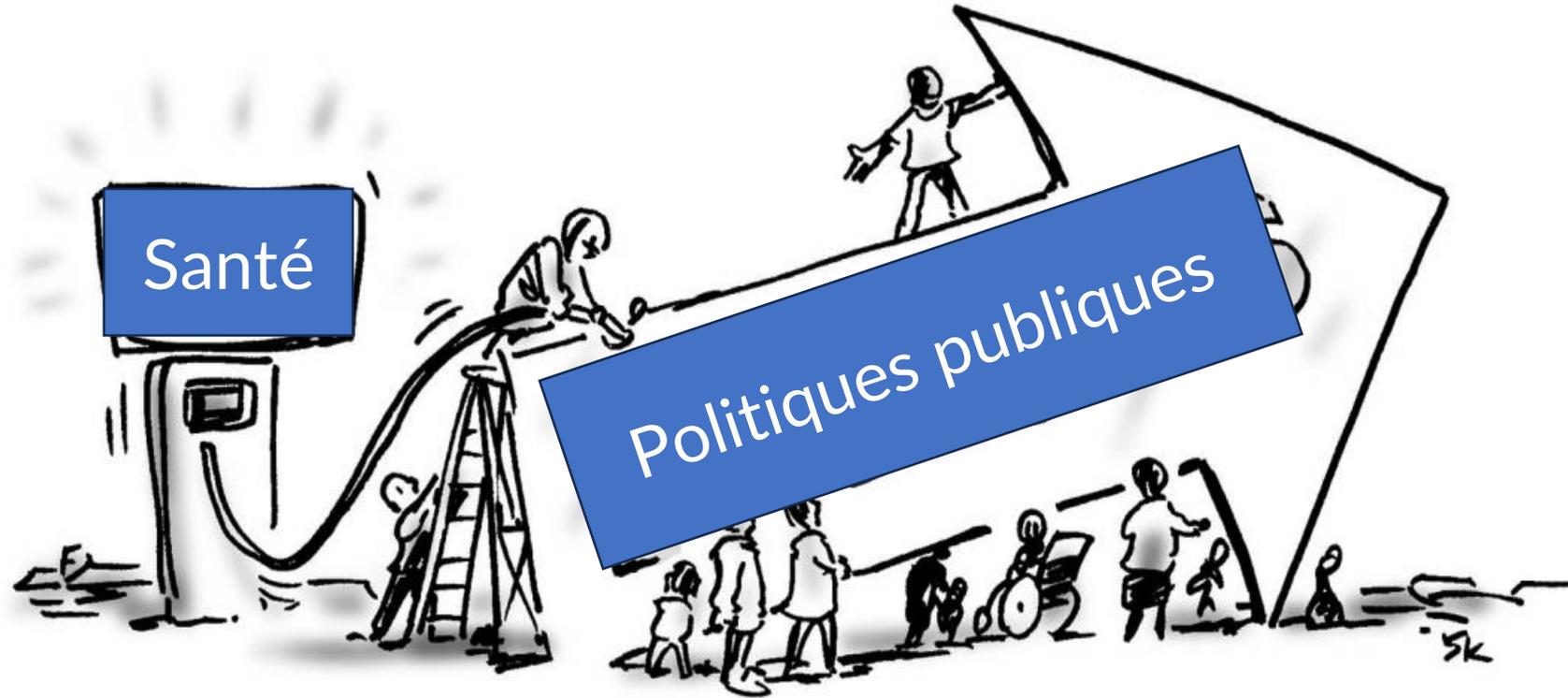
- Pouvoir de police générale du Maire : tranquillité, sécurité, salubrité habitat, bruit, autorisation des débits de boisson, pouvoir subsidiaire en matière de soins sans consentement
- Service Communal d'Hygiène et de Santé
- Assainissement des eaux usées,
- Collecte et traitement des déchets.

→ Mais de **fortes implications des communes et collectivités locales** en matière de santé globale dès lors que la santé est appréhendée de façon large



Les politiques publiques : un levier nécessaire pour agir sur la santé

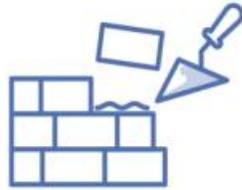
 Une réponse concrète : la Santé dans toutes les politiques, pour toutes les politiques



Exemples : la ceinture de sécurité, les petits-déjeuners / goûters sains à l'école, la piétonisation des centres bourg le WE...

Les politiques publiques : un levier nécessaire pour agir sur la santé

La santé globale : répondre aux enjeux de santé de demain



Urbanisation croissante :
perte de biodiversité,
imperméabilisation,...

Enjeux de santé publique :
vieillesse de la
pop, diabète, obésité,
santé mentale
(isolement, stress,
troubles anxieux...)

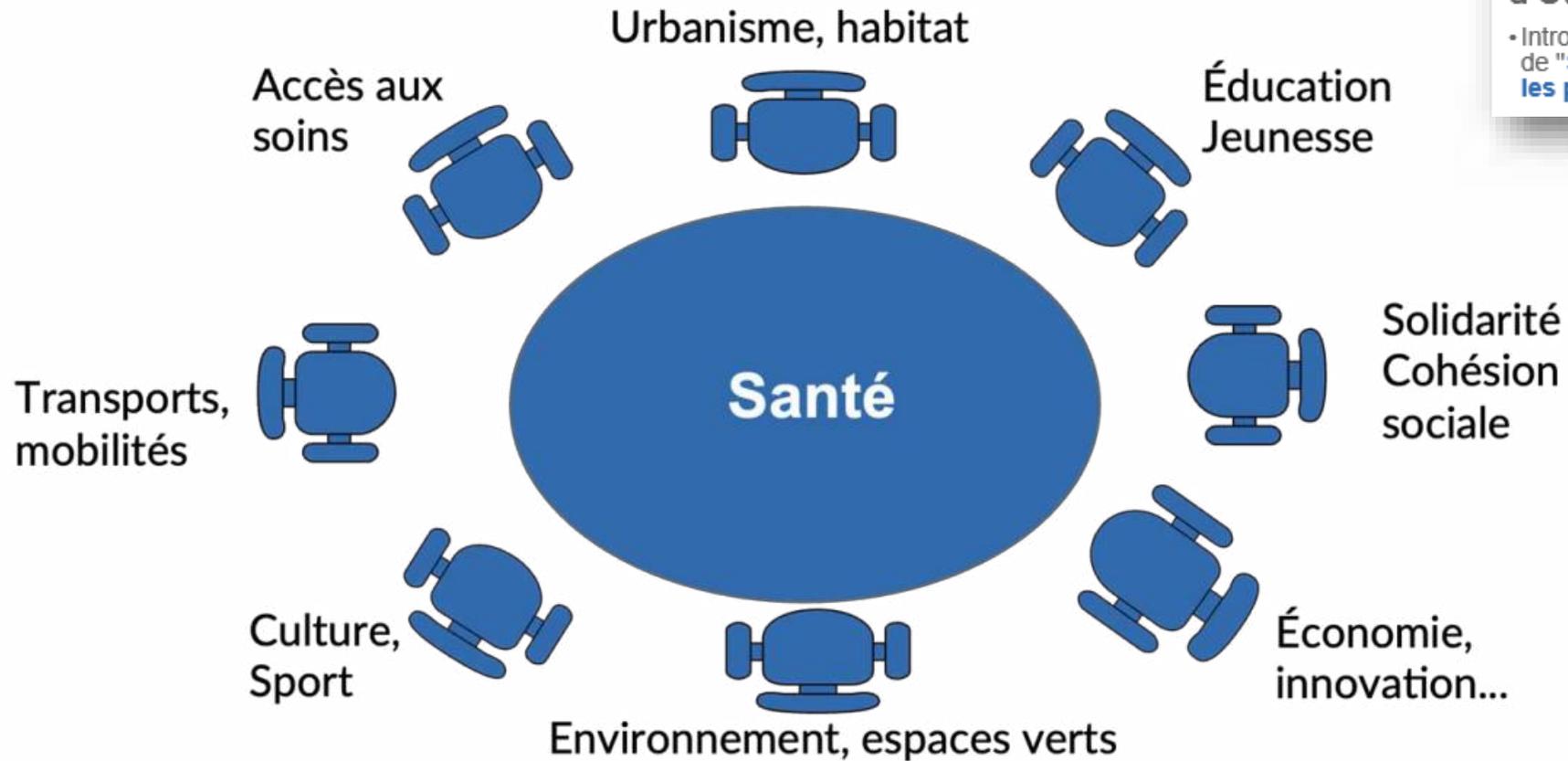
Changement climatique :
phénomènes
extrêmes, îlots de
chaleur urbain,
pollens, maladies
vectorielles, ...

**Inégalités sociales,
envir., de genre et de
santé :**
pollutions, accès aux
ressources, ...

Les politiques publiques : un levier nécessaire pour agir sur la santé



La Santé dans toutes les politiques : travailler ensemble et réunir les compétences



1986 : Charte d'Ottawa (OMS)

• Introduction de la notion de "**Santé dans toutes les politiques**".



4

Une méthode : l'Urbanisme favorable à la santé





Une méthode : l'Urbanisme favorable à la santé

La santé un objet à traiter par l'urbanisme

Charte d'Ottawa - OMS - 1986

La promotion de la santé va bien au-delà des simples soins de santé. Elle inscrit à l'ordre du jour des responsables politiques de **tous les secteurs et à tous les niveaux**, en les incitant à prendre conscience des conséquences de leurs décisions sur la santé, en les amenant à admettre leurs responsabilités à cet égard,

L'évaluation systémique des effets sur la santé d'un environnement ... notamment dans les domaines ... de l'urbanisation est indispensable et doit être suivi d'actions garantissant le caractère positif des ces effets sur la santé du public. La protection des milieux naturels et des espaces construits, ainsi que la conservation des ressources naturelles, doivent être prises en compte dans toutes stratégies de promotion de la santé

- L'environnement agit sur la santé
- L'urbanisme agit sur l'environnement



L'urbanisme agit sur la santé

LA SANTÉ EST UN OBJET DE L'URBANISME



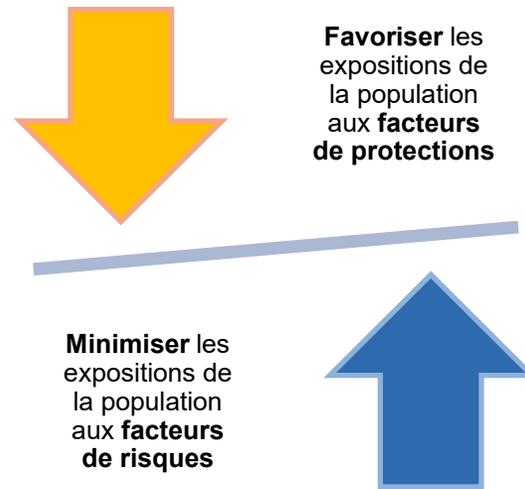
Une méthode : l'Urbanisme favorable à la santé

Les principes clés



Santé d'une population = Somme des cumuls d'exposition aux déterminants de santé

Les politiques
d'aménagement
&
les projets
d'urbanismes



=

Co bénéfiques
Santé
&
Environnement





Une méthode : l'Urbanisme favorable à la santé

Une démarche participative et visant l'équité

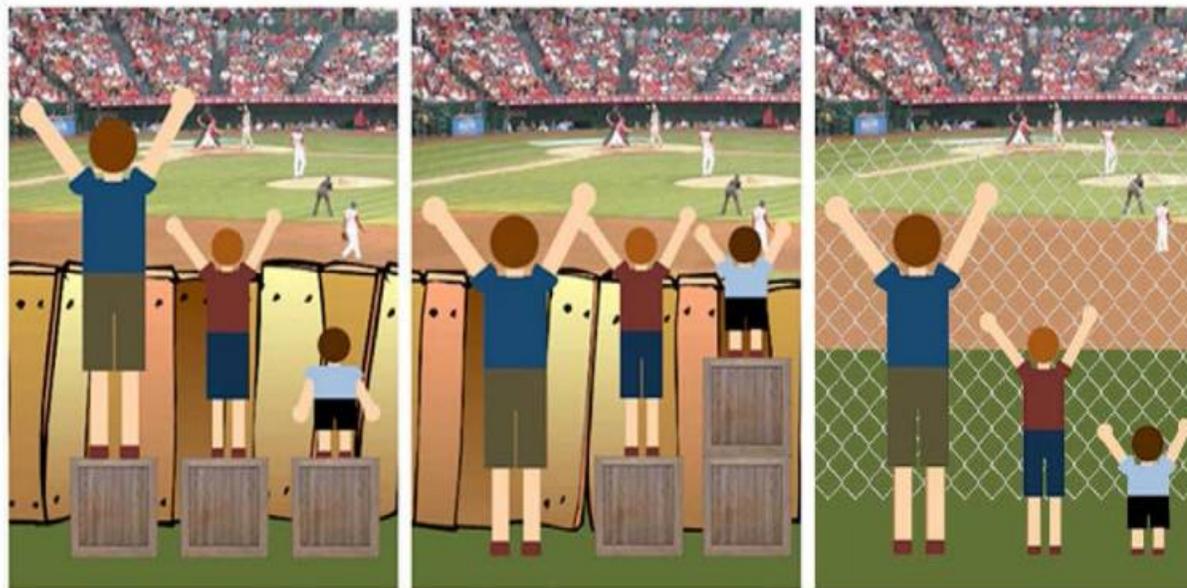
Prendre en compte l'avis de la population



Pour la démocratie : la santé mobilise !

*"Ce que vous faites pour nous, sans nous,
Vous le faites contre nous"*

Traiter les inégalités territoriales



Tiré de Guide de l'optique d'équité et d'inclusion (2015)

Ils sont traités de
la même façon, égale.

Ils sont traités
de façon équitable.

L'obstacle structurel
a été éliminé.



Une méthode : l'Urbanisme favorable à la santé

Focus sur les inégalités territoriales de santé

+ 82 % de mortalité (15 min en RER)

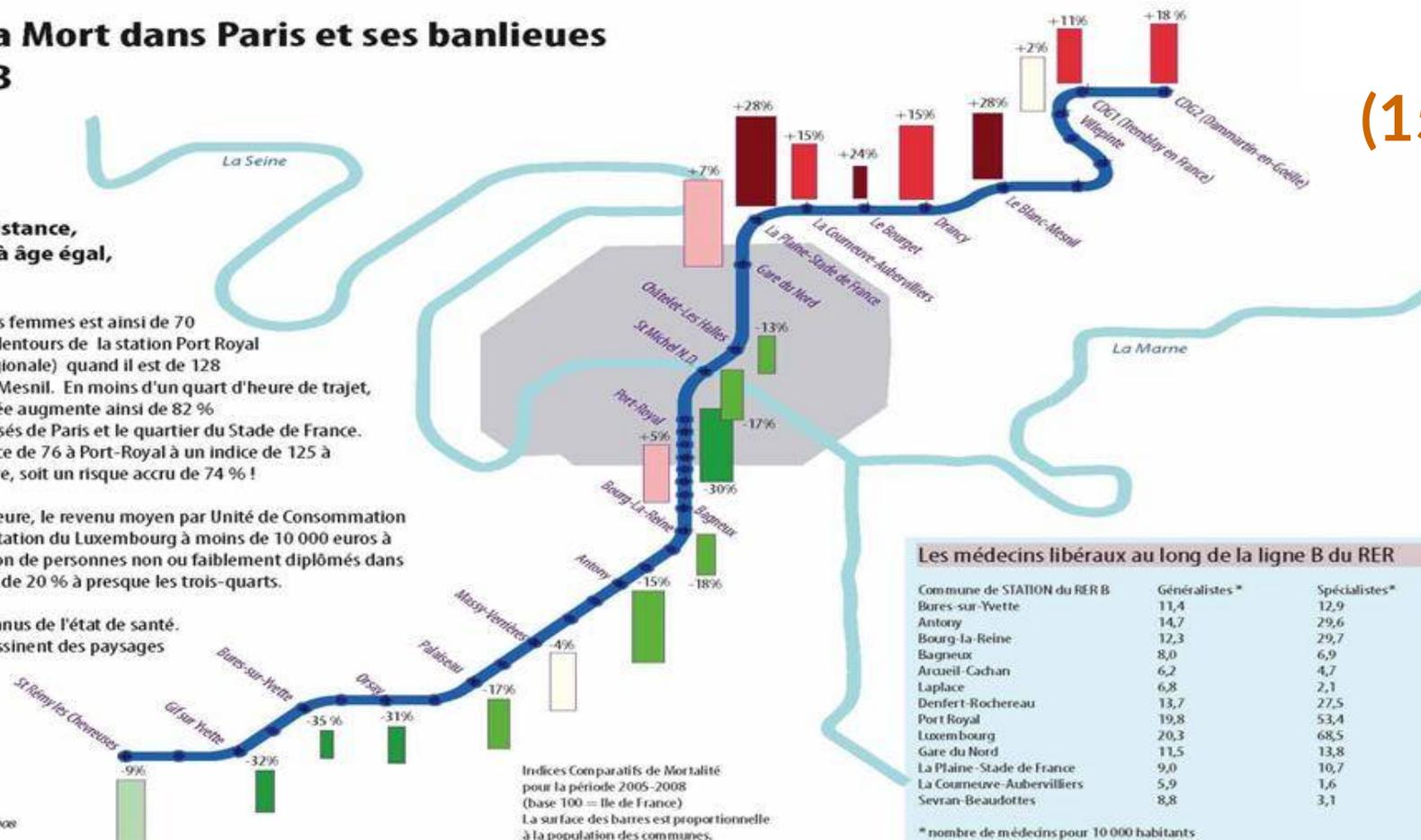
La Ville, la Vie, la Mort dans Paris et ses banlieues au long du RER B

A quelques kilomètres de distance, le risque moyen de mourir, à âge égal, varie du simple au double.

L'indice Comparatif de mortalité des femmes est ainsi de 70 dans le VIème arrondissement aux alentours de la station Port Royal (-30 % par rapport à la moyenne régionale) quand il est de 128 à La Plaine Saint-Denis ou au Blanc-Mesnil. En moins d'un quart d'heure de trajet, le risque de mourir une année donnée augmente ainsi de 82 % entre les arrondissements les plus aisés de Paris et le quartier du Stade de France. Pour les hommes on passe d'un indice de 76 à Port-Royal à un indice de 125 à Saint-Denis et de 132 à La Courmeuve, soit un risque accru de 74 % !

Dans le même temps d'un quart d'heure, le revenu moyen par Unité de Consommation passe de 37 000 euros autour de la station du Luxembourg à moins de 10 000 euros à La Courmeuve tandis que la proportion de personnes non ou faiblement diplômés dans la population adulte passe de moins de 20 % à presque les trois-quarts.

Or, ce sont là des déterminants reconnus de l'état de santé. Par leur concentration même, ils dessinent des paysages socio-sanitaires tranchés que l'on ne soupçonne guère tandis que le RER B parcourt les 70 km de sa ligne.



Espérance de vie à Paris, le long du RER B (2010)

© E.Vigneron/NFT 2010
Source des données : INSERM SC8 et INSEE RP 2008
Calculs et mise en forme : NFT 2010.

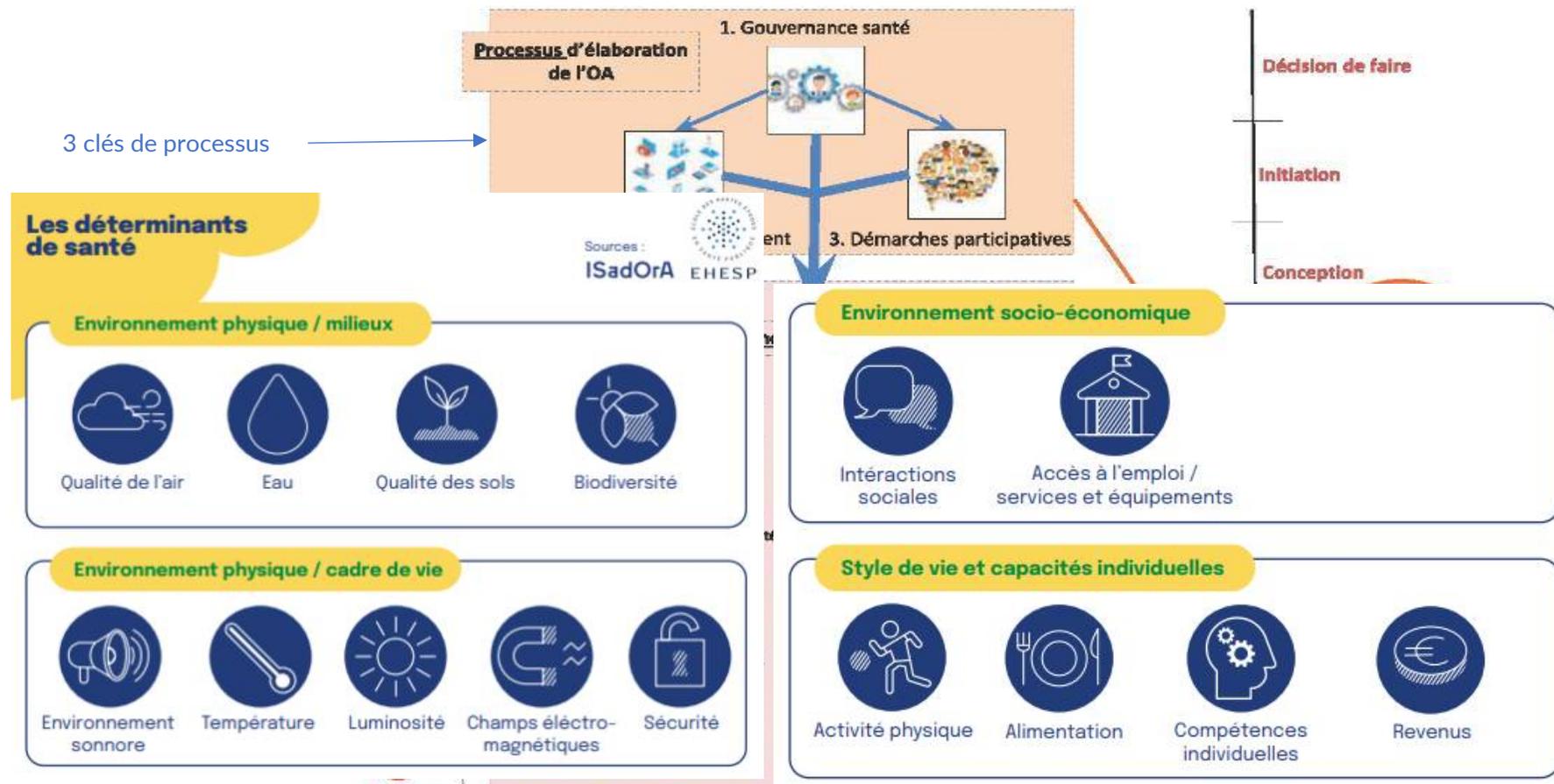
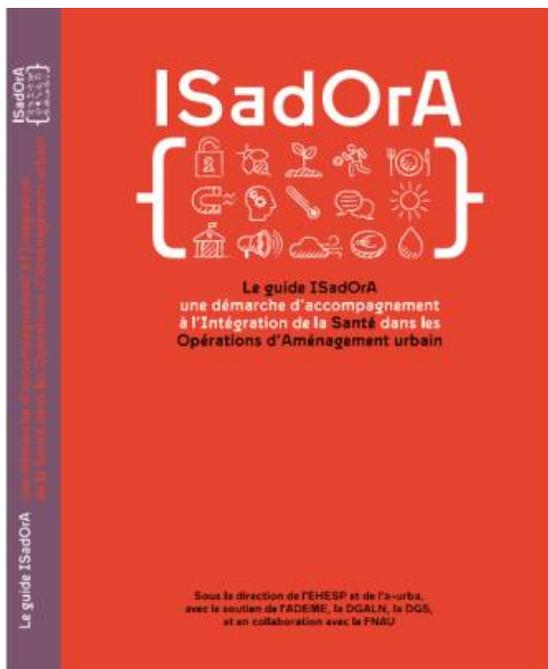




Une méthode : l'Urbanisme favorable à la santé

Un outil complet et générique : le guide ISadOrA

Intégration de la Santé dans les Aménagements Durables Orientés vers la Résilience et l'Adaptabilité

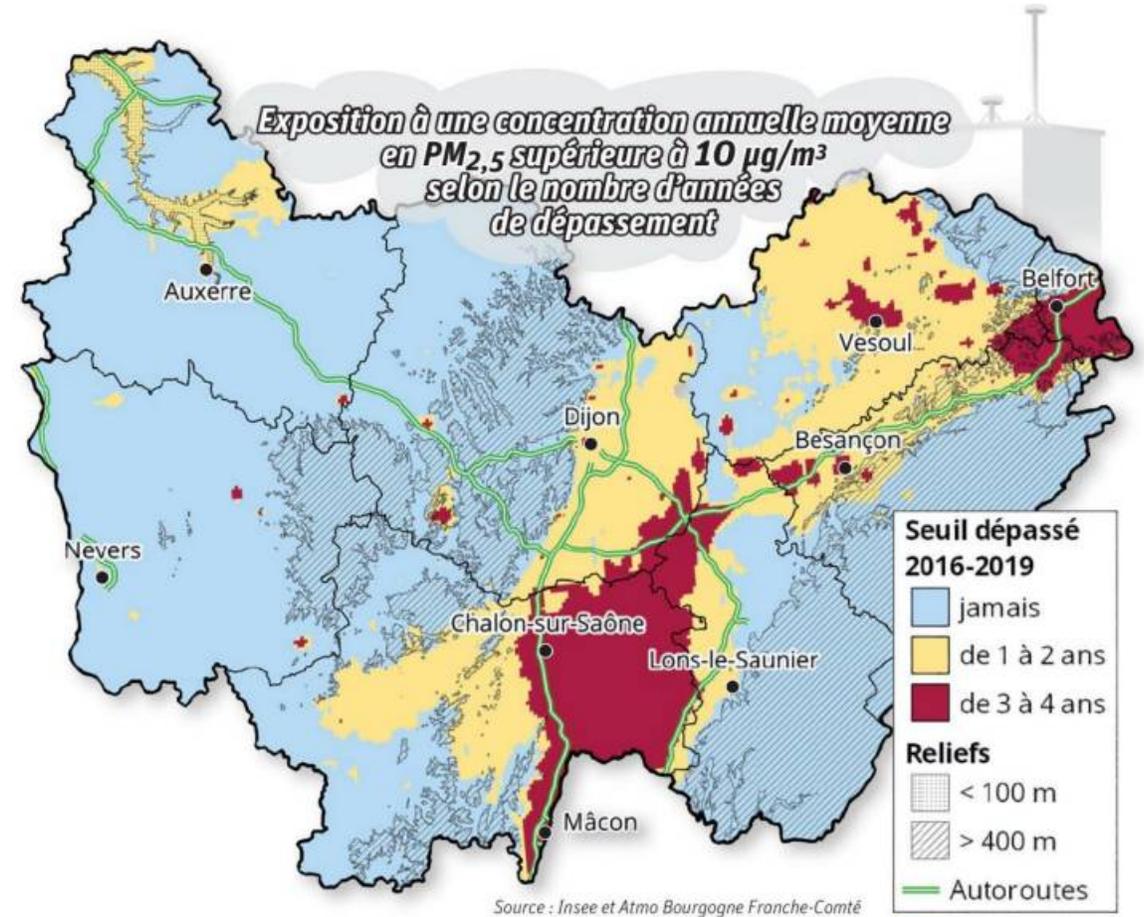




Une méthode : l'Urbanisme favorable à la santé

Exemple local – La qualité de l'air

EN FRANCE,
3 ENFANTS SUR 4
SONT EXPOSÉS À
UN AIR TOXIQUE!





Une méthode : l'Urbanisme favorable à la santé

Des exemples de solutions



La rivière Cheonggyecheon @stari4ek / Flickr

La ville de Séoul a transformé une ancienne autoroute en un **espace public vert** avec un **cours d'eau restauré**, réduisant ainsi la **pollution de l'air** et améliorant la **qualité de l'eau**.

Ce projet a permis de **diminuer la température locale** et de créer un **environnement apaisant** pour les résidents.



Une méthode : l'Urbanisme favorable à la santé

Des exemples de solutions





Une méthode : l'Urbanisme favorable à la santé

Une application concrète et opérationnelle (extrait Expé Urba Santé – ADEME / Ecolab)



Scénario A PRATIQUE

Une place fonctionnelle et accessible à tous

Aménagement **20% d'espaces végétalisés**

Infrastructure : Trottoirs élargis pour faciliter l'accès des piétons.

Aspect pratique : Maintien d'une grande capacité de stationnement.

Choisissez une solution pratique et fonctionnelle !



Scénario B ÉQUILIBRE

Un mélange d'espace vert et de convivialité

Aménagement **40% d'espaces végétalisés**

Infrastructure : Une fontaine au sol pour dynamiser l'espace.

Aspect pratique : Conception d'une place conviviale idéale pour les rencontres et les événements locaux.

Trouvez l'équilibre entre nature et vie urbaine !



Scénario C OASIS URBAINE

Une place dédiée aux piétons et à la détente

Aménagement **60% d'espaces végétalisés**

Infrastructure : Une grande fontaine au sol, symbole de convivialité.

Aspect pratique : Un espace exclusivement piéton, parfait pour les marchés, concerts et moments de détente.

Transformez la Place Pasteur en un véritable havre de paix !





Une méthode : l'Urbanisme favorable à la santé

En résumé

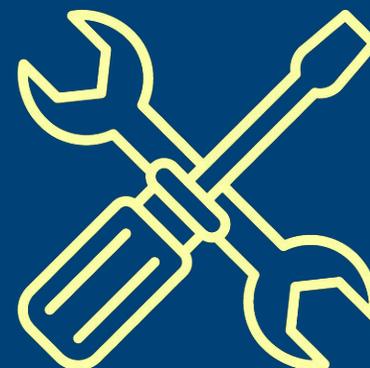
NÉCESSAIRE COMPLÉMENTARITÉ ET LIENS ENTRE LA SANTÉ ET L'AMÉNAGEMENT

- Acculturer l'urbanisme à la santé : besoin pour l'urbanisme **d'appréhender les déterminants de santé** et les impacts du projet sur la santé
- Acculturer la santé à l'urbanisme : besoin pour la santé de **connaître les outils d'urbanismes mobilisables**





Le SCoT : une dimension stratégique et transversale pour faire de la Santé





Le SCoT : l'outil pertinent pour faire de l'UFS ?

SCoT & Santé ?

Une dimension **stratégique et transversale** :

- Mettre en avant un projet de territoire favorable à la santé et à l'environnement par la **mise en place d'orientations et de prescriptions** concrètes et opérationnelles
- Agir sur le vieillissement de la population, l'offre de soins, le cadre de vie, le bien-être
- Proposer une **approche collaborative et prospective** pour l'accès aux soins,



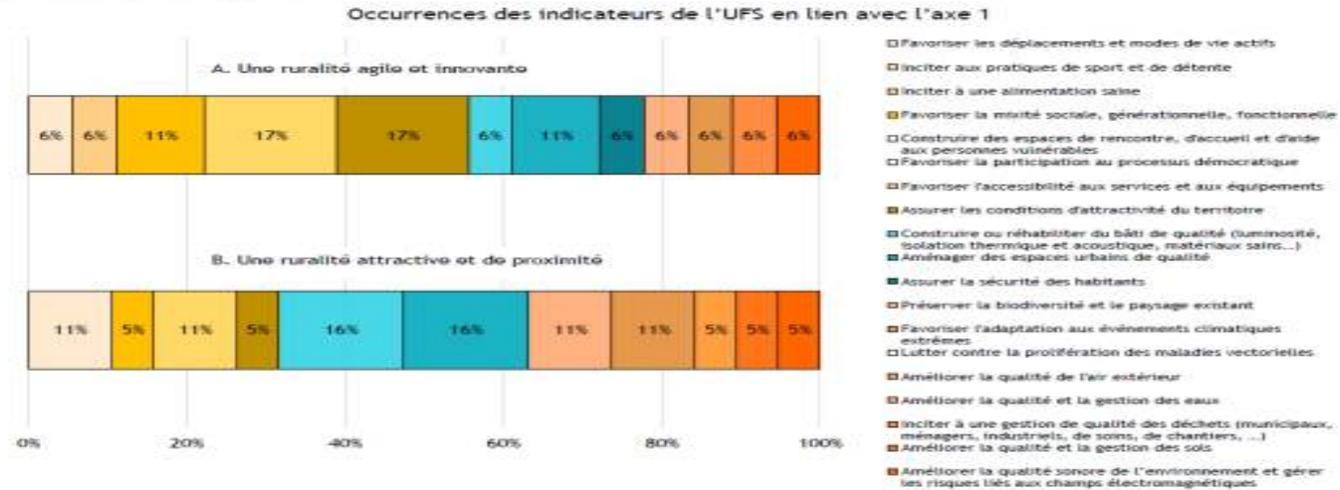
Une échelle de temps adapté pour répondre aux enjeux de votre territoire !



Une ruralité attractive et équilibrée pour organiser des bassins de vie et d'emploi

Synthèse de l'Axe 1

Note globale : 4,5/5



Points favorables

- Le développement : De l'attractivité en Zone de Revitalisation Rurale (notamment filières locales, énergies renouvelables, la couverture numérique en « zone blanche, réhabilitation des friches).

Des logements de qualité en lien avec les services (infrastructures pour les populations vieillissantes, proximité des logements et des services, rénovations thermiques, infrastructures de transport, transports en commun).

- La prise en compte de la qualité de l'air, objectifs de développement durable, limitation de la consommation d'ENAF*.

Points à améliorer

- Développer l'inclusion des personnes à mobilité réduites.
- Prendre en compte les nuisances sonores (développement d'infrastructures de transport + accueil de population).
- Favoriser une alimentation saine par des actions (ex : approvisionnement local des établissements scolaires et de santé).
- Éviter la trame verte et bleue lors des aménagements.
- Veiller à ce que le développement ne soit pas au détriment de la biodiversité et des ressources naturelles notamment en eau potable.



Le SCoT : l'outil pertinent pour faire de l'UFS ?

Une vision globale à l'échelle locale

Accès aux soins

Faciliter l'installation
Accompagner les projets de santé
Contribuer aux parcours



Habitants

Légitimité démocratique
Publics: enfance, jeunesse
personnes âgées, personnes
vulnérables, familles ...

Aménagement

SCoT, PLUi, PLU
Habitat,
Ecoles, crèches,
Mobilités, transports
Outils réglementaires



Environnement

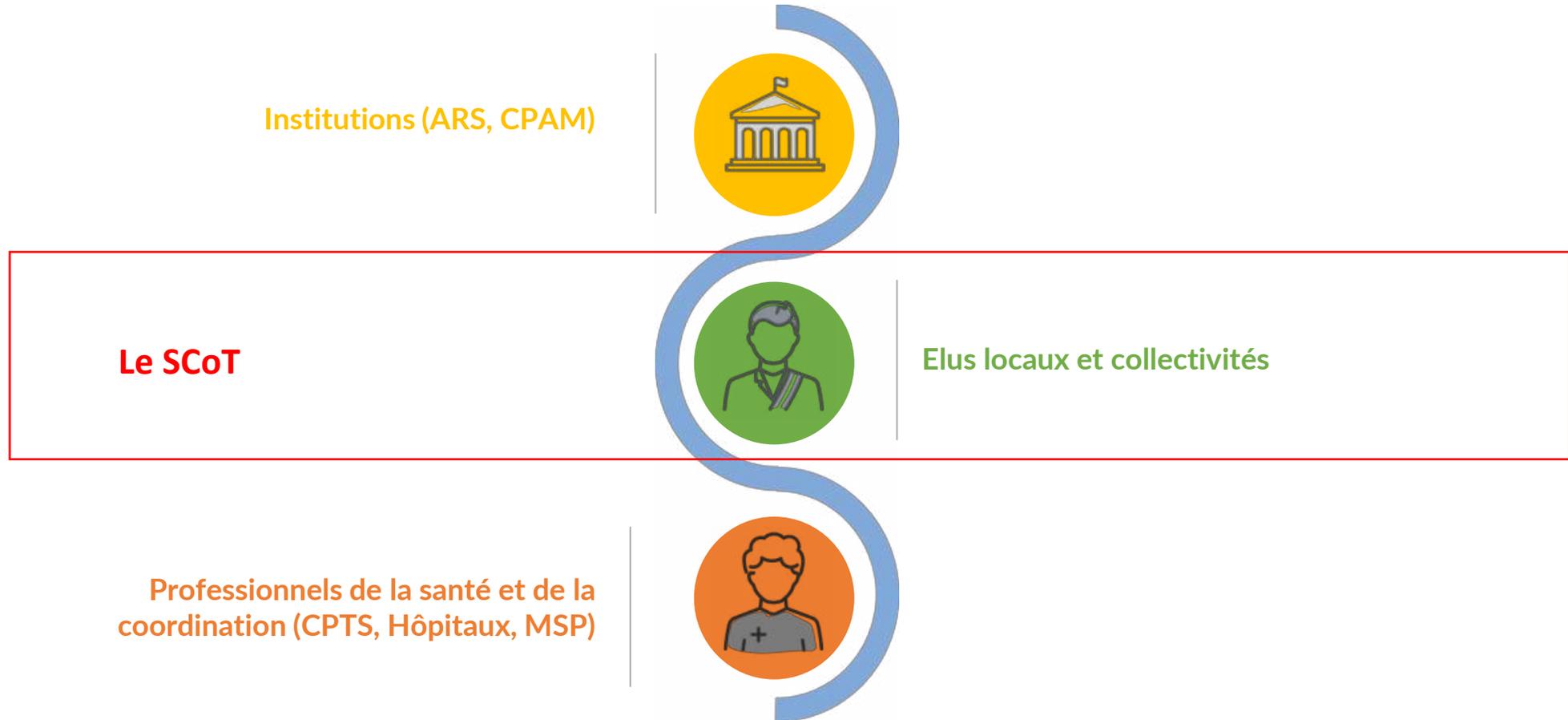
Espaces verts,
Aires de jeu,
Plan Climat Air Énergie Territorial





Le SCoT : l'outil pertinent pour faire de l'UFS ?

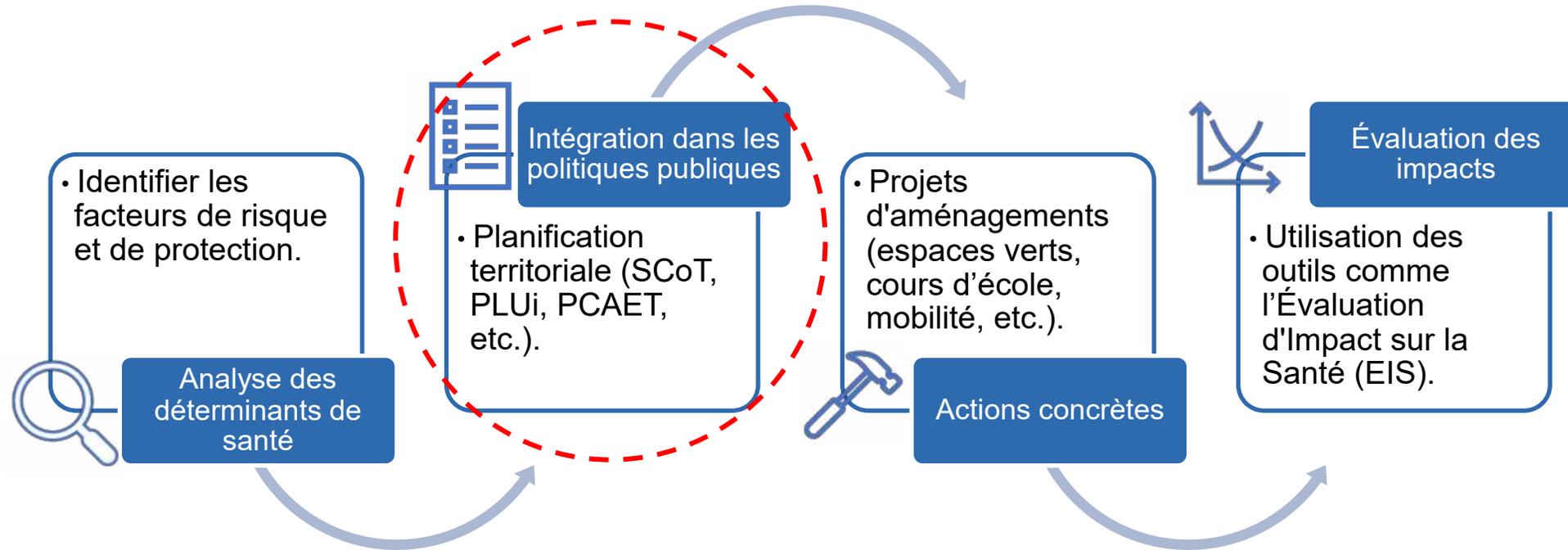
La création d'une voix Santé Globale pouvant échanger avec les acteurs de la santé





Le SCoT : l'outil pertinent pour faire de l'UFS ?

Le SCoT : une étape essentielle de la démarche UFS





Le SCoT : l'outil pertinent pour faire de l'UFS ?

Expé
URBA SANTE

BOOSTONS SANTÉ
ET TRANSITION ÉCOLOGIQUE
DANS LES TERRITOIRES

Le territoire
du SCoT est
lauréat de
l'Expé URBA
Santé

EXPERIMENTATION SUR
L'URBANISME FAVORABLE À
DANS LE TERRITOIRE DU



Un support pour remporter des appels à projets au service de votre territoire

Une opportunité de réseau interne et externe pour échanger sur des enjeux de santé commun

QUARTIER ROBESPIERRE IMPACTÉ PAR LE SÉISME DU 11 NOVEMBRE 2019 :
LA CONCERTATION AU CŒUR DU NOUVEAU PROJET





Séquence 2 : lancer votre démarche UFS au sein du SCoT

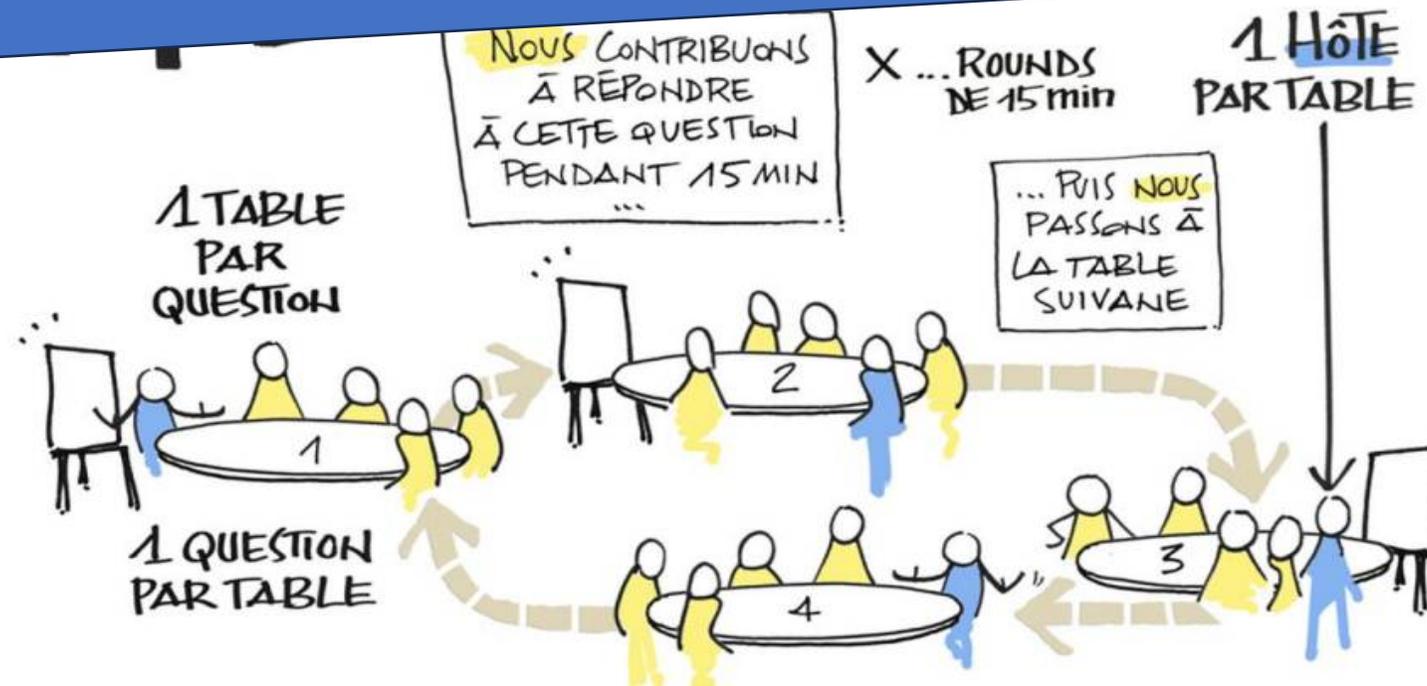




Temps d'échange : à vous de jouer !

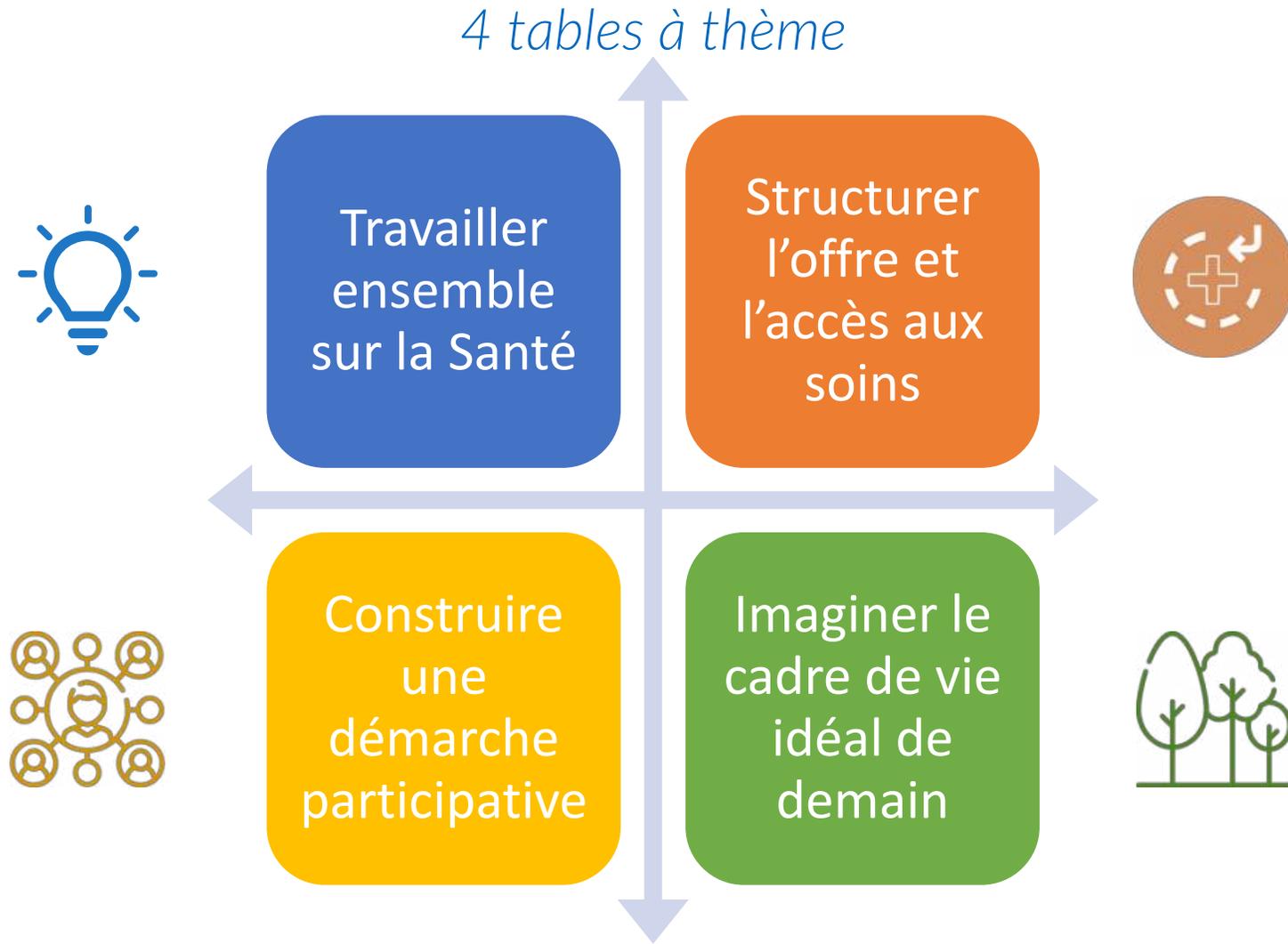
4 tables à thème

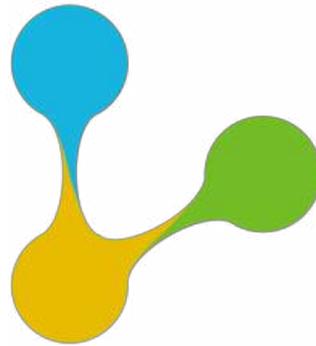
Temps d'échange / Ateliers





Temps d'échange : à vous de jouer !





C O N S T R U I R E E N S E M B L E

HIPPOCRATE
DEVELOPPEMENT

L A S A N T É D E D E M A I N

7 Rue de la Santé - 35000 Rennes / 57 Rue de Seine - 75006 Paris

Tél. : 02 57 67 54 14 - contact@hippocrate-developpement.fr

www.hippocrate-developpement.fr

www.linkedin.com/company/hippocrate-developpement

